

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3404

21 décembre 2015

### SOMMAIRE

Abbeycroft Sales Company S.à r.l. ....	163391	Primafin Luxembourg S.A. ....	163366
Agence Luxembourgeoise pour la Sécurité Aérienne .....	163388	Recovery Finance Funding, 2008 S.A. ....	163367
CERE II Coinvest S. à r.l. ....	163390	Renamedical S.A. ....	163367
Comptoir Foncier du Luxembourg .....	163392	Renover S.A. ....	163392
Eufina S.A. ....	163382	Ricci S.A. ....	163367
EXP Holdings Luxembourg S.A. ....	163368	Simon International Finance .....	163381
Garfunkelux Holdco 3 S.A. ....	163346	SLK Holding S.A. ....	163381
Greenrock S.A. ....	163382	SOF-IX Windmill Lane Investments S.à r.l. ....	163367
Japan Real Estate Invest S.A. ....	163346	Sojumath Invest S.A. ....	163382
JB Advisory .....	163349	Soludec-Asars Development S.A. ....	163383
Jeans Century Invest S.A. ....	163349	TDS Investor (Luxembourg) S.à r.l. ....	163389
Judor-Distribution .....	163346	The West of England Ship Owners Mutual Insurance Association (Luxembourg) .....	163387
Jump S.à r.l. ....	163349	Tiger Infrastructure Europe S.à r.l. ....	163388
Just Properties S.A. ....	163350	Travelport Services LLC .....	163388
Kennedy SA .....	163353	UCXA Management S.A. ....	163390
KF Estate Sàrl .....	163353	UFG European Commercial Real Estate Fund I S.A., SICAV-SIF .....	163389
Klever International S.A. ....	163363	United Oilfield Services S.à r.l. ....	163390
Knight Finanz S.A. ....	163363	Up Consulting S.A. ....	163389
Larry II Berlin Marzahn S.à r.l. ....	163384	Valentine S.A. ....	163390
Master Cap S.A. ....	163349	Valore 2 S.A. ....	163391
M&G Real Estate Finance 2 Co. S.à r.l. ....	163350	VGP DEU 4 S.à r.l. ....	163353
M&G Real Estate Finance 3 Co. S.à r.l. ....	163363	WorkSource Investments S.à r.l. ....	163391
Munhowen Lifestyle Sàrl .....	163366		
MZ Holdings S.à r.l. ....	163366		
Ostak S.à r.l. ....	163366		

**Japan Real Estate Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 173.924.

Les comptes annuels au 30 juin 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015173188/9.

(150192005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

**Judor-Distribution, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1512 Strassen, 27, rue Pierre Federspiel.  
R.C.S. Luxembourg B 144.566.

Les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015173189/10.

(150191632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

**Garfunkelux Holdco 3 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 488, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 197.551.

In the year two thousand and fifteen, on the thirteenth day of October;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED:

Garfunkelux Holdco 2 S.A., a société anonyme having its registered office at 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 197.497 (the "Sole Shareholder"),

in its capacity as Sole Shareholder of Garfunkelux Holdco 3 S.A., a société anonyme having its registered office at 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 197.551 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of the officiating notary, dated 1<sup>st</sup> June 2015, whose articles of incorporation have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 10 August 2015, number 2028, page 97321 (the "Articles"). The Articles have been amended for the last time on 12 October 2015 pursuant to a deed of the officiating notary, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Sole Shareholder is represented by Mrs Carine GRUNDHEBER, employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of one proxy given under private seal, which, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the officiating notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder, acting in its capacity as sole shareholder of the Company and represented as stated here above, hereby passes the following written resolutions in accordance with the provisions of article 67 (1) and article 67 (2) of the Luxembourg law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies, as amended:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolved to increase the issued share capital of the Company by an amount of two Euro cents (EUR 0.02) so as to raise it from its present amount of five million Euros and one cent (EUR 5,000,000.01) to five million Euros and three cents (EUR 5,000,000.03) by the issuance of two (2) new shares (the "New Shares"), together with a share premium of a total amount of thirty-one million five hundred thirty thousand seven hundred six Euros and fourteen cents (EUR 31,530,706.14) paid up through a contribution in kind and in cash.

*Subscription and Payment*

The Sole Shareholder declared to subscribe for the New Shares and to fully pay them up together with the share premium by:

- a contribution in cash in an amount of five million four hundred ten thousand nine hundred twenty-six Euros and ninety-six cents (EUR 5,410,926.96); and

- a contribution in kind consisting of a claim of an aggregate amount of twenty-six million one hundred nineteen thousand seven hundred seventy-nine Euros and twenty cents (EUR 26,119,779.20),

with an amount of two Euro cents (EUR 0.02) allocated to the share capital of the Company and an amount of thirty-one million five hundred thirty thousand seven hundred six Euros and fourteen cents (EUR 31,530,706.14) allocated to the share premium account of the Company.

Proof of the payment of five million four hundred ten thousand nine hundred twenty-six Euros and ninety-six cents (EUR 5,410,926.96) has been given to the officiating notary, who expressly acknowledges it.

The Sole Shareholder declared that the claim is uncontested and freely transferable and it is the sole owner of the claim which it can freely dispose of.

In accordance with articles 32-1 and 26-1 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, a contribution in kind report has been issued on 13 October 2015 by Ernst & Young Luxembourg, réviseur d'entreprises agréé, which gives a description of the valuation method used and concludes as follows:

“Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution made of a contribution in cash and a contribution in kind does not correspond at least in number and nominal value to the 2 new shares with a nominal value of EUR 0.01 each to be issued with total related share premium of EUR 31,530,706.14, hence total consideration amounting to EUR 31,530,706.16.”

Said report, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

#### *Second resolution*

The Sole Shareholder resolved to amend article 5.1 of the Articles to reflect the above share capital increase, so that henceforth it shall read as follows:

" **5.1.** The subscribed share capital of the Company is five million Euros and three cents (EUR 5,000,000.03) divided into five hundred million and three (500,000,003) shares with a par value of one Euro cent (EUR 0.01) each (the "Shares"), all of which are fully paid up. In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly."

#### *Costs*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately six thousand seven hundred Euros (EUR 6,700.-).

#### *Statement*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail to the fullest extent permitted by applicable law.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name, civil status and residence, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille quinze, le treizième jour d'octobre;

Par-devant Nous, Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné,

#### **A COMPARU:**

Garfunkelux Holdco 2 S.A., une société anonyme ayant son siège social au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 197.497 (l'"Actionnaire Unique")

en sa qualité d'Actionnaire Unique de Garfunkelux Holdco 3 S.A., une société anonyme, ayant son siège social au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 197.551 (la "Société"), constituée selon un acte du notaire instrumentant, en date du 1<sup>er</sup> juin 2015, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 10 août 2015, numéro 2028, page 97321 (les "Statuts"). Les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 12 octobre 2015 selon un acte du notaire instrumentant, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Actionnaire Unique est représenté par Madame Carine GRUNDHEBER, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé laquelle, signée *ne varietur* par la mandataire de la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

L'Actionnaire Unique, agissant en sa qualité d'actionnaire unique de la Société et représenté comme indiqué ci-dessus, adopte les résolutions écrites suivantes conformément aux dispositions de l'article 67 (1) et article 67 (2) de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 relatives aux sociétés commerciales, telle que modifiée:

#### *Première résolution*

L'Actionnaire Unique a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant de deux centimes d'euro (0,02 EUR) afin de le porter de son montant actuel de cinq millions d'euros et un centime (5.000.000,01 EUR) à cinq

millions d'euros et trois centimes (5.000.000,03 EUR), par l'émission de deux (2) nouvelles actions (les "Nouvelles Actions"), ensemble avec une prime d'émission d'un montant total de trente et un millions cinq cent trente mille sept cent six euros et quatorze centimes (31.530.706,14 EUR) intégralement libérées par voie d'apport en nature et en numéraire.

#### *Souscription et Paiement*

L'Actionnaire Unique a déclaré souscrire aux Nouvelles Actions et les libérer intégralement, ensemble avec la prime d'émission, par:

- un apport en numéraire d'un montant de cinq millions quatre cent dix mille neuf cent vingt-six euros et quatre-vingt-seize centimes (5.410.926,96 EUR); et

- un apport en nature consistant en une créance d'un montant de vingt-six millions cent dix-neuf mille sept cent soixante-dix-neuf euros et vingt centimes (26.119.779,20 EUR),

avec un montant de deux centimes d'euro (0.02 EUR) alloué au capital social de la Société et un montant de trente et un millions cinq cent trente mille sept cent six euros et quatorze centimes (31.530.706,14 EUR) alloué au compte de prime d'émission de la Société.

La preuve du paiement de la somme de cinq millions quatre cent dix mille neuf cent vingt-six euros et quatre-vingt-seize centimes (5.410.926,96 EUR) a été donnée au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

L'Actionnaire Unique a déclaré que la créance est incontestée et librement cessible, et être le seul détenteur de la créance dont il peut librement disposer.

Conformément aux articles 32-1 et 26-1 de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée, un rapport d'évaluation de l'apport en nature a été émis le 13 octobre 2015 par Ernst & Young Luxembourg, réviseur d'entreprises agréé, qui donne la description de la méthode d'évaluation employée et qui conclut comme suit:

"Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution made of a contribution in cash and a contribution in kind does not correspond at least in number and nominal value to the 2 new shares with a nominal value of EUR 0.01 each to be issued with total related share premium of EUR 31,530,706.14, hence total consideration amounting to EUR 31,530,706.16."

Ledit rapport, après avoir été signé ne varietur par la mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités d'enregistrement.

#### *Deuxième résolution*

L'Actionnaire Unique a décidé de modifier l'article 5.1 des Statuts pour refléter l'augmentation de capital ci-dessus, de sorte qu'il devra désormais se lire comme suit:

" **5.1.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à cinq millions d'euros et trois centimes (5.000.000,03 EUR), représenté par cinq cents millions trois (500.000.003) actions ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 EUR) chacune (les "Actions"), qui ont toutes été intégralement libérées. Dans les présents Statuts, "Actionnaires" signifie les détenteurs au moment pertinent des Actions et "Actionnaire" doit être interprété conformément."

#### *Coûts*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges de quelque forme que ce soit devant être supportés par la Société comme résultant du présent acte sont estimés à approximativement six mille sept cents euros (EUR 6.700,-).

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi par une version française, et qu'à la demande de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi dans toute la mesure permise par la loi applicable.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date mentionnée en tête de ce document.

Le document ayant été lu à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire par nom, prénom, état civil et demeure, ladite mandataire a signé avec Nous, le notaire, le présent acte.

Signé: C. GRUNDHEBER, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 19 octobre 2015. 2LAC/2015/23405. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 20 octobre 2015.

Référence de publication: 2015173723/143.

(150192268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2015.

---

**JB Advisory, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1950 Luxembourg, 14, rue Auguste lumière.  
R.C.S. Luxembourg B 187.930.

Les comptes annuels au 31 mai 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015173191/10.

(150191954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

**Jeans Century Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.  
R.C.S. Luxembourg B 148.672.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Strassen le 18 février 2015 à 11 heures**Résolution unique*

Le conseil d'administration décide de nommer la société Centre Général d'Expertises Comptables (en abrégée C.G.E.) S. à R.L., ayant son siège social au 65, rue des Romains, L-8041 Strassen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 164.487 comme dépositaire des titres représentatifs des actions au porteur de la société Jeans Century Invest S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jeans Century Invest S.A.

Référence de publication: 2015173192/15.

(150191862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

**Jump S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 177.796.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015173197/9.

(150192072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

**Master Cap S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 76.903.

## EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 22 octobre 2015 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans et a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur et nommé en son remplacement:

- Monsieur Michaël Zianveni, né le 4 mars 1974 à Villepinte (France), domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Madame Nicole Thommes

- Madame Andrea Dany

- Monsieur Michael Zianveni

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-Services S.à r.l.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2021.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2015173266/20.

(150191681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

**Just Properties S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 93.412.

—  
EXTRAIT

Il résulte du conseil d'administration (le «Conseil») tenu en date du 21 octobre 2015 que:

- La nomination de Mr. Samir EL MOUSSAOUI, né le 26 septembre 1984 à Montauban (France), avec adresse professionnelle au 11-13 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, administrateur de la Société, en tant que président du conseil d'administration de la Société, a été acceptée à partir du Conseil, et ce jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2021.

Ainsi le nouveau conseil d'administration de la Société est constitué désormais de:

- Mr. Fabio MASTROSIMONE, Administrateur
- Mr. Eddy DOME, Administrateur, et
- Mr. Samir EL MOUSSAOUI, Administrateur et Président du conseil d'administration

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 22 octobre 2015.

Référence de publication: 2015173198/19.

(150191846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

**M&G Real Estate Finance 2 Co. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 265.781.256,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 171.314.

In the year two thousand and fifteen, on the nineteenth day of October.

Before Maître Edouard DELOSCH, notary residing in Diekirch,

THERE APPEARED:

M&G Real Estate Debt Fund II LP, a Guernsey limited partnership having its registered office at 3<sup>rd</sup> Floor, La Plaiderie Chambers, La Plaiderie, St Peter Port, Guernsey, GY1 1WG, recorded with the Guernsey Registry under number 1736,

in its capacity as sole shareholder of M&G Real Estate Finance 2 Co. S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies under number B 171.314 (the "Company"), incorporated by a deed drawn up by Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, on 31 August 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2483 of 5 October 2012. The articles of association (the "Articles") were last amended by a deed of the undersigned notary on 02 October 2015, not yet published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

here represented by Ms Edilaine Judge, employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Jersey, on 15 October 2015.

Said proxy, after having been signed *in* varietur by the undersigned notary and the proxyholder acting on behalf of the appearing party, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. M&G Real Estate Debt Fund II LP is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of the Company;

II. The Company's share capital is presently fixed at two hundred and fifty seven thousand, two hundred and forty Pounds Sterling and three hundred and fifty five thousandths (GBP 257,240.355) represented by two hundred and fifty seven million, two hundred and forty thousand three hundred and fifty five (257,240,355) shares having a par value of one thousandth Pound Sterling (GBP 0.001) each.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the Company's share capital by an amount of eight thousand, five hundred and forty Pounds Sterling and nine hundred and one thousandths (GBP 8,540.901) in order to raise it from its current amount of two hundred and fifty seven thousand, two hundred and forty Pounds Sterling and three hundred and fifty five thousandths (GBP 257,240.355) represented by two hundred and fifty seven million, two hundred and forty thousand three hundred and fifty five (257,240,355) shares in registered form with a par value of one thousandth Pound Sterling (GBP 0.001) each, to two hundred and sixty five thousand, seven hundred and eighty one Pounds Sterling and two hundred and fifty six



thousandths (GBP 265,781.256) represented by two hundred and sixty five million, seven hundred and eighty one thousand two hundred and fifty six (265,781,256) shares, through the issue of eight million, five hundred and forty thousand, nine hundred and one (8,540,901) shares having a par value of one thousandth Pound Sterling (GBP 0.001) each

#### *Subscription - Payment*

The eight million, five hundred and forty thousand, nine hundred and one (8,540,901) new shares are subscribed by the Sole Shareholder at a total price of eight million, five hundred and forty thousand, nine hundred and one Pounds Sterling (GBP 8,540,901), out of which:

- Eight thousand, five hundred and forty Pounds Sterling and nine hundred and one thousandths (GBP 8,540.901) are allocated to the share capital, and

- Eight million, five hundred and thirty two thousand, three hundred and sixty Pounds Sterling and ninety nine thousandths (GBP 8,532,360.099) are allocated to the share premium.

The eight million, five hundred and forty thousand, nine hundred and one (8,540,901) new shares are fully paid up in cash by the Sole Shareholder, so that the total amount of eight million, five hundred and forty thousand, nine hundred and one Pounds Sterling (GBP 8,540,901) is at the free disposal of the Company, as it has been shown to the undersigned notary.

#### *Second resolution*

As a consequence of the above resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

“ **Art. 5.1.** The Company's share capital is set at two hundred and sixty five thousand, seven hundred and eighty one Pounds Sterling and two hundred and fifty six thousandths (GBP 265,781.256) represented by two hundred and sixty five million, seven hundred and eighty one thousand two hundred and fifty six (265,781,256) shares having a par value of one thousandth Pound Sterling (GBP 0.001) each.”

The rest of article 5 and the articles of incorporation of the Company remain unchanged.

#### *Estimated costs*

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately four thousand five hundred euro (EUR 4,500.-).

#### *Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. In case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the proxy holder signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le dix-neuvième jour du mois d'octobre.

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch,

#### **A COMPARU**

M&G Real Estate Debt Fund II LP, un Guernsey limited partnership ayant son siège social au 3<sup>ème</sup> étage, La Plaiderie Chambers, La Plaiderie, St Peter Port, Guernsey, GY1 1WG, immatriculé au Guernsey Registry sous le numéro 1736,

en sa capacité d'associé unique de M&G Real Estate Finance 2 Co. S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 171.314 (ci-après la "Société"), constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 31 août 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2483 du 5 octobre 2012. Les statuts de la Société (ci-après les «Statuts») ont été modifiés pour la dernière fois par le notaire soussigné en date du 2 octobre 2015, pas encore publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

ici représenté par Mme Edilaine Judge, salariée, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Jersey, le 15 octobre 2015.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire soussigné et la mandataire agissant pour le compte de la partie comparante, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. M&G Real Estate Debt Fund II LP est l'associé unique (l'«Associé Unique») de la Société;

II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à deux cent cinquante-sept mille, deux cent quarante livres sterling et trois cent cinquante-cinq millièmes (GBP 257.240,355) représentés par deux cent cinquante-sept millions deux cent quarante mille trois cent cinquante-cinq (257.240.355) parts sociales, d'une valeur nominale d'un millième de livres sterling (GBP 0,001) chacune.

Sur ceci, la partie comparante, représentée par sa mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associée unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de huit mille cinq cent quarante livres sterling et neuf cent un millièmes (GBP 8.540,901) pour le porter de son montant actuel de deux cent cinquante-sept mille, deux cent quarante livres sterling et trois cent cinquante-cinq millièmes (GBP 257.240,355) représentés par deux cent cinquante-sept millions deux cent quarante mille trois cent cinquante-cinq (257.240.355) parts sociales, d'une valeur nominale d'un millième de livres sterling (GBP 0,001) chacune, jusqu'à deux cent soixante-cinq mille sept cent quatre-vingt-un livres sterling et deux cent cinquante-six millièmes (GBP 265.781,256) représentés par deux cent soixante-cinq million sept cent quatre-vingt-un mille deux cent cinquante-six (265.781.256) parts sociales par l'émission de huit millions cinq cent quarante mille neuf cent un (8.540.901) parts sociales d'une valeur nominale d'un millième de livres sterling (GBP 0,001) chacune.

#### *Souscription - Libération*

Les huit millions cinq cent quarante mille neuf cent un (8.540.901) nouvelles parts sociales sont souscrites par l'Associé Unique représenté comme indiqué ci-dessus, pour un montant de huit millions cinq cent quarante mille neuf cent un livres sterling (GBP 8.540.901) dont:

- Huit mille cinq cent quarante livres sterling et neuf cent un millièmes (GBP 8.540,901) sont alloués au capital social; et

- Huit millions cinq cent trente-deux mille trois cent soixante livres sterling et quatre-vingt-dix-neuf millièmes (GBP 8.532.360,099) sont alloués à la prime d'émission.

Les huit millions cinq cent quarante mille neuf cent un (8.540.901) nouvelles parts sociales ainsi souscrites sont entièrement libérées en numéraire par l'Associé Unique, de sorte que le montant total de huit millions cinq cent quarante mille neuf cent un livres sterling (GBP 8.540.901) est à la libre disposition de la Société tel qu'il a été démontré au notaire soussigné.

#### *Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'Associée Unique décide de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de deux cent soixante-cinq mille sept cent quatre-vingt-un livres sterling et deux cent cinquante-six millièmes (GBP 265.781,256) représentés par deux cent soixante-cinq millions sept cent quatre-vingt-un mille deux cent cinquante-six (265.781.256) parts sociales, d'une valeur nominale d'un millième de livres sterling (GBP 0,001) chacune."

Le reste de l'article 5 et des statuts de la Société demeure inchangé.

#### *Evaluation des frais*

Le montant total des frais, charges, rémunérations ou dépenses, sous toute forme qu'ils soient, qui incombent à la Société ou qui seront facturés à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à quatre mille cinq cents euros (EUR 4.500,-).

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. En cas de divergence entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête du présent acte.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. JUDGE, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils, le 20 octobre 2015. Relation: DAC/2015/17548. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

*Le Receveur* (signé): THOLL.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 23 octobre 2015.

Référence de publication: 2015173879/143.

(150192616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2015.



**Kennedy SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2328 Luxembourg, 20, rue des Peupliers.  
R.C.S. Luxembourg B 144.901.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/10/2015.

G.T. Experts Comptables Sàrl  
Luxembourg

Référence de publication: 2015173201/12.

(150192095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

**KF Estate Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2328 Luxembourg, 20, rue des Peupliers.  
R.C.S. Luxembourg B 89.328.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23/10/2015.

G.T. Experts Comptables Sàrl  
Luxembourg

Référence de publication: 2015173202/12.

(150192199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

**VGP DEU 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1b, Heihenhaff.  
R.C.S. Luxembourg B 200.933.

STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the ninth day of October.

Before us, Maître Marc Loesch, notary residing at Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

VGP NV, a company incorporated under the law of Belgium, having its registered office at Spinnerijstraat 12, 9240 Zele, Belgium, registered with the Register of Legal Entities of Ghent (Division Dendermonde) under number BE 0887.216.042

here represented by Mr Frank Stolz Page, private employee, residing professionally at 13, avenue François Clément, L-5612 Mondorf-les-Bains, Grand-Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on 7 October 2015.

The said proxy signed "ne varietur" by the attorney and the undersigned notary will remain attached to the present deed, in order to be recorded with it.

The appearing party represented as stated above has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the private limited liability company is "VGP DEU 4 S.à r.l." (the "Company"). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the "Law"), and these articles of association (the "Articles").

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the "Board"). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the members, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

### **Art. 3. Corporate object.**

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may open branches in Luxembourg and abroad.

An additional purpose of the Company is, both in the Grand-Duchy of Luxembourg and abroad, the development of semi industrial business parks and the development of industrial and logistic buildings and more general the development of any form of building.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may acquire participations in loans and/or lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company which form part of the group of companies to which the Company belongs. It may also give guarantees and grant securities interest in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company which form part of the group of companies to which the Company belongs. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.3. The Company may employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may generally carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several members.

## **II. Capital - Corporate units**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. The corporate capital is set at twelve thousand and five hundred Euros (EUR 12,500), represented by twelve thousand and five hundred (12,500) corporate units in registered form, having a par value of one Euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The corporate capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the members, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

### **Art. 6. Corporate units.**

6.1. The corporate units are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per corporate unit. In case of joint ownership on one or several corporate unit(s) the members shall designate one (1) owner by corporate unit.

6.2. Corporate units are freely transferable among members.

Where the Company has a sole member, corporate units are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one member, the transfer of corporate units (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the members representing at least three-quarters (3/4) of the corporate capital.

The transfer of corporate units by reason of death to third parties must be approved by the members representing at least three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors.

A corporate unit transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of members is kept at the registered office and may be examined by each member upon request.

6.4. The Company may redeem its own corporate units provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's corporate capital.

### III. Management - Representation

#### Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the members, which sets the term of their office. The managers need not be members.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the members.

**Art. 8. Board of managers.** If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (the “Board”). The member(s) may decide to qualify the appointed managers as category A managers (the “Category A Managers”) and category B managers (the “Category B Managers”).

#### 8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the member(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

(iii) The Board may from time to time sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be member(s) or manager(s) of the Company. The Board will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

#### 8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can deliberate or act validly only if a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers, including at least one Category A Manager and one Category B Manager in the case that the member (s) has(have) qualified the managers as Category A Managers and Category B Managers. Decisions shall be taken by a majority vote of the managers present or represented at such meeting, including at least one vote of a Category A Manager and one vote of a Category B Manager in the case that the member(s) has(have) qualified the managers as Category A Managers and Category B Managers.

(vi) The resolutions of the meeting of the Board are taken in written form and reported on minutes. Such minutes are signed by all the managers present.

(vii) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held. The meeting will be dated as at the date of the holding. The decision will also be valid as the date of the holding. The minutes will be signed later by the manager participating to the Board by such means.

(viii) Circular resolutions signed by all the managers (the “Managers Circular Resolutions”), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

#### 8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the sole signature of any manager or the joint signature of any Category A Manager and any Category B Manager of the Company in the case that the member(s) has (have) qualified the managers as Category A Managers and Category B Managers or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with articles 8.1. (ii) and 8.3 (ii) of these Articles.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated by the Board.

#### Art. 9. Sole manager.

9.1 If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

**Art. 10. Liability of the managers.** The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

#### IV. Member(s)

##### **Art. 11. General meetings of members and Members circular resolutions.**

###### 11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the members are adopted at a general meeting of members (the “General Meeting”) or by way of circular resolutions (the “Members Circular Resolutions”) in case the number of members of the Company is less or equal to twenty-five.

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Members Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the members, in accordance with the Articles. In such case, each Member shall give his vote in writing. If passed, Members Circular Resolutions are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each corporate unit entitles to one (1) vote.

###### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The members are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or members representing more than one-half (1/2) of the corporate capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all members at least eight (8) calendar days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the members are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A member may grant a written power of attorney to another person, whether or not a member, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Members Circular Resolutions are passed by members owning more than onehalf (1/2) of the corporate capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the members are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Members Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the corporate capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of members owning at least three-quarters (3/4) of the corporate capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a member's commitment in the Company require the unanimous consent of the members.

##### **Art. 12. Sole member.**

12.1. Where the number of members is reduced to one (1), the sole member exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the members and the General Meeting or to Members Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole member or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole member are recorded in minutes or drawn up in writing.

#### V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

##### **Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1<sup>st</sup>) of January of each year and ends on the thirty-first (31) of December of the same year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing the Company's commitments and the debts of the manager(s) and members towards the Company.

13.3. Each member may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Members Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

13.5. In case the number of members of the Company exceeds twenty-five (25), the annual General Meeting shall be held each year on the third Tuesday of June each year at 3.00 pm at the registered office of the Company, and if such day is not a day on which banks are opened for general business in the city of Luxembourg (i.e. a “Business Day”), on the next following Business Day at the same time and place.

**Art. 14. Commissaire aux comptes - Réviseurs d'entreprises.**

14.1. In case the number of members of the Company exceeds twenty-five (25), the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes), who may or may not be members.

14.2. The operations of the Company are supervised by one or several independent auditor(s) (réviseur(s) d'entreprises), when so required by law.

14.3. The members appoint the statutory auditor (commissaire aux comptes), if any and independent auditor (réviseur d'entreprises), if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The statutory auditor (commissaire aux comptes) and the independent auditor (réviseur d'entreprises) may be reappointed.

**Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the corporate capital.

15.2. The members determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) interim accounts are drawn up by the Board;
- (ii) these interim accounts show that sufficient profits and other available reserves (including share premium) are available for distribution; and
- (iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts.

**VI. Dissolution - Liquidation****Art. 16.**

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the members, adopted by one-half (1/2) of the members holding three-quarters (3/4) of the corporate capital. The members appoint one or several liquidators, who need not be members, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the members, the liquidators have the broadest powers to realize the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realization of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the members in proportion to the corporate units held by each of them.

**VII. General provisions****Art. 17.**

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Members Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfill all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Members Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non waiver provisions of the law, any agreement entered into by the members from time to time.

*Transitory provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2015.

*Subscription and Payment*

VGP NV, pre-named, subscribes all the twelve thousand and five hundred (12,500) corporate units.

The amount of twelve thousand and five hundred Euros (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand four hundred euro (EUR 1,400).

*Resolutions of the sole member*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited period:

a.- Jan VAN GEET, born in Dendermonde, on 23 April 1971, residing at Mala Skala 211, 468 22 Mala Skala, Czech Republic, as manager of the Company.

b.- Dirk STOOP, born in Etterbeek, on 25 February 1961, with professional address at Narcissenlaan 7, 3090 Overijse, Belgium, as manager of the Company.

2. The registered office of the Company is set at 1b, Heihenhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Mondorf-les-Bains, at the office of the undersigned notary, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le neuvième jour du mois d'octobre.

Par-devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-duché de Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

VGP NV, une société constituée sous les lois de Belgique, ayant son siège social à Spinnerijstraat 12, 9240 Zele, Belgique, enregistrée au Banque - Carrefour des Entreprises de Gent, Belgique, sous le numéro BE 0887.216.042.

ici représentée par Monsieur Frank Stolz Page, employé privé, demeurant professionnellement au 13, avenue François Clément, L-5612 Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 7 octobre 2015.

La prédite procuration, signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

La partie comparante, représentée comme établit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle constitue par la présente:

#### **I. Dénomination - Siège social - Objet- Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société à responsabilité limitée est "VGP DEU 4 S.à r.l." (la «Société»). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi à Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le «Conseil»). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

#### **Art. 3. Objet social.**

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra créer des succursales à Luxembourg et à l'étranger.

Par ailleurs, la Société a pour objet, aussi bien au grand-Duché du Luxembourg qu'à l'étranger, le développement de parcs d'activité semi industriels et le développement de bâtiments industriels et logistiques et plus généralement le développement de toutes formes de bâtiments.



3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra acquérir des participations dans des prêts et/ou prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société. Elle pourra également consentir des garanties et des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.3. La Société pourra employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre le risque crédit, le risque de change, de fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra, d'une manière générale, réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, qui lui sembleront nécessaires à l'accomplissement et au développement de son objet.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1 La Société est formée pour une durée illimitée.

4.2 La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

### **II. Capital - Parts sociales**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500 EUR), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un Euro (1 EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1 Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale. En cas d'indivision sur une ou plusieurs part(s) sociale(s) les associés désigneront un (1) propriétaire par part sociale.

6.2 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts (3/4) des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3 Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4 La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

### **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 7. Nomination et révocation des gérants.**

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas obligatoirement être associés.

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

**Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le «Conseil»). Les associés peuvent décider de nommer les gérants en tant que gérant(s) de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A») et gérant(s) de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B»).

##### **8.1 Pouvoirs du conseil de gérance**

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

(iii) Le Conseil peut ponctuellement subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, le(s)quel(s) peut (peuvent) ne pas être associé(s) ou gérant(s) de la Société. Le Conseil détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de ce(s) agent(s), la durée de son/leur mandat(s) ainsi que toutes autres conditions de son/leur mandat(s).

## 8.2 Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixées dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, comprenant au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B si les gérants sont nommés en tant que Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, comprenant au moins un vote d'un Gérant de Catégorie A et un vote d'un Gérant de Catégorie B si les gérants sont nommés en tant que Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B.

(vi) Les résolutions de la réunion du Conseil sont prises par écrit et inscrites sur un procès-verbal. Ce procès-verbal est signé par tous les gérants présents.

(vii) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue. La réunion du Conseil sera datée à la date de sa tenue. Les résolutions seront également valables au jour de la réunion. Le procès-verbal sera signé plus tard par le gérant participant au Conseil par de tels moyens.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les «Résolutions Circulaires des Gérants») sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

## 8.3 Représentation

(i) La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature seule de tout gérant, ou les signatures conjointes d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B si les gérants sont nommés en tant que Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B, ou par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 8.1. (ii) et 8.3 (ii) des Statuts.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

### Art. 9. Gérant unique.

9.1 Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2 La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

**Art. 10. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

## IV. Associé(s)

### Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

#### 11.1 Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'«Assemblée Générale») ou par voie de résolutions circulaires (les «Résolutions Circulaires des Associés») dans le cas où le nombre d'associés est égal ou moindre que vingt-cinq (25).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Dans un tel cas, chaque associé doit donner son vote par écrit. Si elles sont adoptées, les Résolutions Circulaires des Associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2 Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

#### **Art. 12. Associé unique.**

12.1 Si le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2 Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3 Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle**

#### **Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.**

13.1 L'exercice social commence le premier (1<sup>er</sup>) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de la même année.

13.2 Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4 Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

13.5 Lorsque le nombre d'associés de la Société excède vingt-cinq (25) associés, l'Assemblée Générale annuelle doit se tenir chaque année le troisième mardi du mois de juin à 15.00 heures au siège social de la Société, et si ce jour n'est pas un jour ouvrable pour les banques à Luxembourg (un «Jour Ouvrable»), le Jour Ouvrable suivant à la même heure et au même lieu.

#### **Art. 14. Commissaire aux comptes - Réviseurs d'entreprises.**

14.1 Lorsque le nombre d'associés de la Société excède vingt-cinq (25) associés, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, qui peuvent être associés ou non.

14.2 Les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprise, dans les cas prévus par la loi.

14.3 Les associés devront nommer le(s) commissaire(s) aux comptes/ réviseurs d'entreprise et déterminer leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne pourra dépasser six (6) ans. Le(s) commissaire(s) aux comptes/ réviseur d'entreprise pourront être réélus.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1 Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves disponibles (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; et

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires.

## VI. Dissolution - Liquidation

### Art. 16.

16.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la moitié (1/2) des associés détenant les trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

## VII. Dispositions générales

### Art. 17.

17.1 Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2 Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2015.

#### *Souscription et Libération*

VGP NV, prénommée, souscrit toutes les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales.

Le montant de douze mille cinq cents Euros (12.500 EUR) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant, qui le confirme expressément.

#### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille quatre cents euros (EUR 1.400).

#### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée illimitée:

a.- Jan VAN GEET, né à Dendermonde, le 23 avril 1971, demeurant à Mala Skala 211, 468 22 Mala Skala, République Tchèque, comme gérant de la Société.

b.- Dirk STOOP, né à Etterbeek, le 25 février 1961, ayant son adresse professionnelle au Narcissenlaan 7, 3090 Overijse, Belgique, comme gérant de la Société.

2. Le siège social de la Société est établi au 1b, Heihenhaff, L-1736 Senningerberg (Grand-Duché de Luxembourg).

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains en l'étude du notaire soussigné, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 14 octobre 2015. GAC/2015/8698. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

*Le Receveur ff.* (signé): C. PIERRET.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 23 octobre 2015.

Référence de publication: 2015174118/516.

(150193103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2015.

**Klever International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 80.695.

Le bilan au 31/12/2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15/10/2015.

Signature.

Référence de publication: 2015173203/10.

(150192135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

**Knight Finanz S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 108.106.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015173204/9.

(150191856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

**M&G Real Estate Finance 3 Co. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 285.082.490,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 172.632.

In the year two thousand and fifteen, on the nineteenth day of October.

Before Maître Edouard DELOSCH, notary residing in Diekirch,

THERE APPEARED:

M&G Real Estate Debt Fund III LP, a Guernsey limited partnership having its registered office at 3<sup>rd</sup> Floor, La Plaiderie Chambers, La Plaiderie, St Peter Port, Guernsey, GY1 1WG, recorded with the Guernsey Registry under number 1746,

in its capacity as sole shareholder of M&G Real Estate Finance 3 Co. S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies under number B 172.632 (the "Company"), incorporated by a deed drawn up by Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, on 22 October 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2978 of 7 December 2012. The articles of association (the "Articles") were last amended by a deed of the undersigned notary on 2 October 2015, not yet published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

here represented by Ms Edilaine Judge, employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal in Jersey on 15 October 2015.

Said proxy, after having been signed *in* varietur by the undersigned notary and the proxyholder acting on behalf of the appearing party, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. M&G Real Estate Debt Fund III LP is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of the Company;

II. The Company's share capital is presently fixed at two hundred and sixty eight thousand, nine hundred and forty six Pound Sterling and two hundred and forty thousandths (GBP 268,946.240), represented by two hundred and sixty eight million, nine hundred and forty six thousand and two hundred and forty (268,946,240) shares having a par value of one thousandth Pound Sterling (GBP 0.001) each.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

Increase the Company's share capital by an amount of thirteen thousand one hundred and thirty six Pounds Sterling and two hundred and fifty thousandths (GBP 13,136.250) in order to raise it from its current amount of two hundred and sixty eight thousand, nine hundred and forty six Pound Sterling and two hundred and forty thousandths (GBP 268,946.240),

represented by two hundred and sixty eight million, nine hundred and forty six thousand and two hundred and forty (268,946,240) shares in registered form with a par value of one thousandth Pound Sterling (GBP 0.001) each to two hundred and eighty two thousand, and eighty two Pound Sterling and four hundred and ninety thousandths (GBP 282,082.490), represented by two hundred and eighty two million, eighty two thousand, four hundred and ninety (282,082,490) shares, through the issue of thirteen million, one hundred and thirty six thousand two hundred and fifty (13,136,250) shares having a par value of one thousandth Pound Sterling (GBP 0.001) each.

#### *Subscription - Payment*

The thirteen million, one hundred and thirty six thousand two hundred and fifty (13,136,250) new shares are subscribed by the Sole Shareholder at a total price of thirteen million, one hundred and thirty six thousand, two hundred and fifty Pound Sterling (GBP 13,136,250), out of which:

- Thirteen thousand one hundred and thirty six Pounds Sterling and two hundred and fifty thousandths (GBP 13,136.250) are allocated to the share capital, and

- Thirteen million one hundred and twenty three thousand, one hundred and thirteen Pound Sterling and seven hundred and fifty thousandths (GBP 13,123,113.750) are allocated to the share premium.

The thirteen million, one hundred and thirty six thousand two hundred and fifty (13,136,250) new shares are fully paid up in cash by the Sole Shareholder, so that the total amount of thirteen million, one hundred and thirty six thousand, two hundred and fifty Pound Sterling (GBP 13,136,250) is at the free disposal of the Company, as it has been shown to the undersigned notary.

#### *Second resolution*

As a consequence of the above resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

“ **Art. 5.1.** The Company's share capital is set at two hundred and eighty two thousand, and eighty two Pound Sterling and four hundred and ninety thousandths (GBP 282,082.490), represented by two hundred and eighty two million, eighty two thousand, four hundred and ninety (282,082,490) shares having a par value of one thousandth Pound Sterling (GBP 0.001) each.”

The rest of article 5 and the articles of incorporation of the Company remain unchanged.

#### *Estimated costs*

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately five thousand four hundred euro (EUR 5,400.-)

#### *Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. In case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the proxy holder signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le dix-neuvième jour du mois d'octobre.

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch,

#### **A COMPARU**

M&G Real Estate Debt Fund III LP, un Guernsey limited partnership ayant son siège social au 3<sup>ème</sup> étage, La Plaiderie Chambers, La Plaiderie, St Peter Port, Guernsey, GY1 1WG, immatriculé au Guernsey Registry sous le numéro 1746,

en sa capacité d'associé unique de M&G Real Estate Finance 3 Co. S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 172.632 (ci-après la "Société"), constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 22 octobre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2978 du 7 décembre 2012. Les statuts de la Société (ci-après les «Statuts») ont été modifiés pour la dernière fois par le notaire soussigné en date du 2 octobre 2015, pas encore publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

ici représenté par Mme Edilaine Judge, salariée, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Jersey en date du 15 octobre 2015.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire soussigné et la mandataire agissant pour le compte de la partie comparante, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.



La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. M&G Real Estate Debt Fund III LP est l'associé unique (l'«Associé Unique») de la Société;

II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à deux cent soixante-huit mille neuf cent quarante-six livres sterling et deux cent quarante millièmes (GBP 268.946,240) représentés par deux cent soixante-huit millions neuf cent quarante-six mille deux cent quarante (268.946.240) parts sociales, d'une valeur nominale d'un millième de livres sterling (GBP 0,001) chacune.

Sur ceci, la partie comparante, représentée par sa mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associée unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de treize mille cent trente-six livres sterling et deux cent cinquante millièmes (GBP 13.136,250) pour le porter de son montant actuel de deux cent soixante-huit mille neuf cent quarante-six livres sterling et deux cent quarante millièmes (GBP 268.946,240) représentés par deux cent soixante-huit millions neuf cent quarante-six mille deux cent quarante (268.946.240) parts sociales, d'une valeur nominale d'un millième de livres sterling (GBP 0,001) chacune, jusqu'à deux cent quatre-vingt-deux mille quatre-vingt-deux livres sterling et quatre cent quatre-vingt-dix millièmes (GBP 282.082,490) représentés par deux cent quatre-vingt-deux millions quatre-vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt-dix (282.082.490) parts sociales par l'émission de treize millions cent trente-six mille deux cent cinquante (13.136.250) parts sociales d'une valeur nominale d'un millième de livres sterling (GBP 0,001) chacune.

#### *Souscription - Libération*

Les treize millions cent trente-six mille deux cent cinquante (13.136.250) nouvelles parts sociales sont souscrites par l'Associé Unique représenté comme indiqué ci-dessus, pour un montant de treize millions cent trente-six mille deux cent cinquante livres sterling (GBP 13.136.250) dont:

- Treize mille cent trente-six livres sterling et deux cent cinquante millièmes (GBP 13.136,250) sont alloués au capital social; et

- Treize millions cent vingt-trois mille cent treize livres sterling et sept cent cinquante millièmes (GBP 13.123.113,750) sont alloués à la prime d'émission.

Les treize millions cent trente-six mille deux cent cinquante (13.136.250) nouvelles parts sociales ainsi souscrites sont entièrement libérées en numéraire par l'Associée Unique, de sorte que le montant total de treize millions cent trente-six mille deux cent cinquante livres sterling (GBP 13.136.250) est à la libre disposition de la Société tel qu'il a été démontré au notaire soussigné.

#### *Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de deux cent quatre-vingt-deux mille quatre-vingt-deux livres sterling et quatre cent quatre-vingt-dix millièmes (GBP 282.082,490) représentés par deux cent quatre-vingt-deux millions quatre-vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt-dix (282.082.490) parts sociales, d'une valeur nominale d'un millième de livres sterling (GBP 0,001) chacune."

Le reste de l'article 5 et des statuts de la Société demeure inchangé.

#### *Evaluation des frais*

Le montant total des frais, charges, rémunérations ou dépenses, sous toute forme qu'ils soient, qui incombent à la Société ou qui seront facturés à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à cinq mille quatre cent euros (EUR 5.400,-).

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. En cas de divergence entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête du présent acte.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par ses noms, prénom usuel, état et demeure celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. JUDGE, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils, le 20 octobre 2015. Relation: DAC/2015/17558. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

*Le Receveur* (signé): THOLL.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 23 octobre 2015.

Référence de publication: 2015173880/143.

(150192620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2015.

---

**Munhoven Lifestyle Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3450 Dudelange, 35, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 123.494.

---

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2015.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

*Experts comptables et fiscaux*

Signature

Référence de publication: 2015173276/14.

(150191836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

---

**MZ Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 113.740.

---

Lors du transfert de parts en date du 9 octobre 2015, la société Mz Investments Limited a cédé la totalité de ses parts sociales aux sociétés Belmont Immobilien Beteiligungs UG (Haftungsbeschränkt) & Co KG et Ardern Place Capital UG (Haftungsbeschränkt) & Co KG.

Dès lors, l'actionariat de la Société se compose comme suit:

- Belmont Immobilien Beteiligungs UG (Haftungsbeschränkt) & Co KG: 474 parts sociales

- Ardern Place Capital UG (Haftungsbeschränkt) & Co KG: 26 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2015.

Robert Kimmels

*Gérant*

Référence de publication: 2015173277/18.

(150192162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

---

**Ostak S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 2, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 123.640.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015173292/10.

(150191941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

---

**Primafin Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 22, rue de L'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 83.156.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015173322/10.

(150191587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

---

**Recovery Finance Funding, 2008 S.A., Société Anonyme de Titrisation.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 143.208.

—  
*Extrait des Résolutions adoptées par l'Associé Unique en date du 20 octobre 2015*

- Les mandats de Monsieur Arnold Spruit, né le 13 Octobre 1971 à Wimbledon, Londres (Royaume-Uni), résidant au 15a, rue Langheck, L-5410 Beyren, de Monsieur Vito Marinelli, né le 7 août 1976 à Mersch (Luxembourg), avec adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg et de Monsieur Jean-Robert Bartolini, né le 10 Novembre 1962 à Differdange (Luxembourg), avec adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, en tant que de Gérants de la Société sont reconduits avec effet rétroactif au 6 mars 2015, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale de la Société qui approuvera les comptes annuels au 31 mars 2015.

Luxembourg, le 20 octobre 2015.

Certifié sincère et conforme

Recovery Finance Funding, 2008 SA

Référence de publication: 2015173334/17.

(150191477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

---

**SOF-IX Windmill Lane Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 180.199.

—  
*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17 octobre 2014 et du 6 octobre 2015*

Il résulte des résolutions prises par le Conseil de gérance de l'associé de la société en date du 17 octobre 2014 que le siège social de l'actionnaire a été transféré du 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg au 5 rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg.

Il résulte d'une résolution de l'associé de l'associé de la société en date du 6 octobre 2015 que le nom de l'associé a été modifié de Lux 26 Starlight EUR Sàrl en SOF-IX Windmill Lane Holdings S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 22 Octobre 2015.

Thierry Drinka

Gérant

Référence de publication: 2015173396/17.

(150191513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

---

**Renamedical S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 169.499.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Le conseil d'administration*

Référence de publication: 2015173346/10.

(150191629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

---

**Ricci S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 135.241.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 12 octobre 2015*

1. La cooptation de M. Julien NAZEYROLLAS comme administrateur de catégorie B n'a pas été ratifiée.

2. M. Sébastien ANDRE, administrateur de sociétés, né à Metz (France), le 29 octobre 1974, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme administrateur de catégorie B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2019.

Veillez noter que le siège social du commissaire, la société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l., se situe désormais à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 22 octobre 2015.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour *RICCI S.A.*

Un mandataire

Référence de publication: 2015173347/18.

(150191554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

---

**EXP Holdings Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 200.918.

—  
STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the nineteenth day of October.

Before us, Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg

THERE APPEARED:

Expedia, Inc., a corporation having its registered address at 333-108<sup>th</sup> Avenue NE, Bellevue, Washington 98004 USA and being registered with the Company Registration under number 601975803,

here represented by Mr Michael Jonas, lawyer, professionally residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on October 12, 2015.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party has requested the officiating notary to enact the deed of incorporation of a public limited company (société anonyme) which they wish to incorporate with the following articles of association:

**A. Name - Purpose - Duration - Registered office**

**Art. 1. Name - Legal Form.** There exists a public limited company (société anonyme) under the name EXP Holdings Luxembourg S.A. (hereinafter the “Company”) which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the “Law”), as well as by the present articles of association.

**Art. 2. Purpose.**

2.1 The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

2.2 The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

2.3 The Company may, except by way of public offering, raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

2.4 The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes.

**Art. 3. Duration.**

3.1 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

3.2 It may be dissolved at any time and with or without cause by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

**Art. 4. Registered office.**

4.1 The registered office of the Company is established in Schuttrange, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same municipality, the registered office may be transferred by means of a decision of the board of directors. It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of directors.

4.4 In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social circumstances or natural disasters have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall not affect the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

## **B. Share capital - Shares**

### **Art. 5. Share capital.**

5.1 The Company's share capital is set at fifty thousand US Dollar (USD 50,000), represented by fifty thousand (50,000) shares divided into:

- (i) thirty-seven thousand five hundred (37,500) ordinary shares (the "Ordinary Shares"); and
- (ii) twelve thousand five hundred (12,500) preferred shares (the "Preferred Shares"), each having a nominal value of one United States Dollar (USD 1).

All the Ordinary Shares and the Preferred Shares will be collectively referred to as the "shares" as the case may be, or individually as a "share", and have the rights and obligations as set out in the present articles.

5.2 The Company's share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association or as set out in article 6 hereof.

5.3 Any new shares to be paid for in cash shall be offered by preference to the existing shareholder(s). In case of plurality of shareholders, such shares shall be offered to the shareholders in proportion to the number of shares held by them in the Company's share capital. The board of directors shall determine the period of time during which such preferential subscription right may be exercised and which may not be less than thirty (30) days from the date of dispatch of a registered letter sent to the shareholder(s) announcing the opening of the subscription period. The general meeting of shareholders may limit or suppress the preferential subscription right of the existing shareholder(s) in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.4 The Company may redeem its own shares subject to the provisions of the Law.

### **Art. 6. Shares.**

6.1 The Company's share capital is divided into shares.

6.2 The shares of the Company are in registered form.

6.3 The Company may have one or several shareholders.

6.4 Death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the shareholders shall not cause the dissolution of the Company.

6.5 Each share bears one voting right, except for the Preferred Shares which shall not have any voting right except as provided by article 46 of the Law or otherwise in the present articles.

### **Art. 7. Register of shares - Transfer of shares.**

7.1 A register of shares shall be kept at the registered office of the Company, where it shall be available for inspection by any shareholder. This register shall contain all the information required by the Law. Ownership of shares is established by registration in said share register. Certificates of such registration shall be issued upon request and at the expense of the relevant shareholder.

7.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until such representative has been appointed.

7.3 The shares are freely transferable in accordance with the provisions of the Law.

7.4 Any transfer of registered shares shall become effective (opposable) towards the Company and third parties either (i) through a declaration of transfer recorded in the register of shares, signed and dated by the transferor and the transferee or their representatives, or (ii) upon notification of a transfer to, or upon the acceptance of the transfer by the Company.

## **C. General meetings of shareholders**

### **Art. 8. Powers of the general meeting of shareholders.**

8.1 The shareholders exercise their collective rights in the general meeting of shareholders. Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by the Law and by these articles of association.

8.2 If the Company has only one shareholder, any reference made herein to the "general meeting of shareholders" shall be construed as a reference to the "sole shareholder", depending on the context and as applicable and powers conferred upon the general meeting of shareholders shall be exercised by the sole shareholder.

### **Art. 9. Convening of general meetings of shareholders.**

9.1 The general meeting of shareholders of the Company may at any time be convened by the board of directors or, as the case may be, by the statutory auditor(s).

9.2 It must be convened by the board of directors or the statutory auditor(s) upon written request of one or several shareholders representing at least ten percent (10%) of the Company's share capital. In such case, the general meeting of shareholders shall be held within a period of one (1) month from the receipt of such request.

9.3 The convening notice for every general meeting of shareholders shall contain the date, time, place and agenda of the meeting and shall be made through announcements published twice, with a minimum interval of eight (8) days, and eight (8) days before the meeting, in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* and in a Luxembourg newspaper. Notices by mail shall be sent eight (8) days before the meeting to the registered shareholders, but no proof that this formality has been complied with need be given. Where all the shares are in registered form, the convening notices may be made by registered letter only and shall be dispatched to each shareholder by registered mail at least eight (8) days before the date scheduled for the meeting.

9.4 If all of the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and have waived any convening requirements, the meeting may be held without prior notice or publication.

**Art. 10. Conduct of general meetings of shareholders.**

10.1 The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company or at such other place in Luxembourg as may be specified in the convening notice of such meeting, on 29 June at 3 p.m. If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the preceding first business day. Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices.

10.2 A board of the meeting shall be formed at any general meeting of shareholders, composed of a chairman, a secretary and a scrutineer who need neither be shareholders nor members of the board of directors. The board of the meeting shall especially ensure that the meeting is held in accordance with applicable rules and, in particular, in compliance with the rules in relation to convening, majority requirements, vote tallying and representation of shareholders.

10.3 An attendance list must be kept at all general meetings of shareholders.

10.4 A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. One person may represent several or even all shareholders.

10.5 Shareholders taking part in a meeting by conference call, through video conference or by any other means of communication allowing their identification and allowing that all persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of all such persons in the meeting, are deemed to be present for the computation of the quorums and votes, subject to such means of communication being made available at the place of the meeting.

10.6 Each shareholder may vote at a general meeting through a signed voting form sent by post, electronic mail, facsimile or any other means of communication to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposals submitted to the shareholders, as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favour thereof, against, or abstain from voting by ticking the appropriate box.

10.7 Voting forms which, for a proposed resolution, do not show only (i) a vote in favour or (ii) a vote against the proposed resolution or (iii) an abstention are void with respect to such resolution. The Company shall only take into account voting forms received prior to the general meeting to which they relate.

10.8 The board of directors may determine further conditions that must be fulfilled by the shareholders for them to take part in any general meeting of shareholders.

**Art. 11. Quorum and vote.** Except as otherwise required by the Law or these articles of association, resolutions at a general meeting of shareholders duly convened shall not require any presence quorum and shall be adopted at a simple majority of the votes validly cast regardless of the portion of capital represented. Abstentions and nil votes shall not be taken into account.

**Art. 12. Amendments of the articles of association.** Except as otherwise provided herein, these articles of association may be amended by a majority of at least two thirds of the votes validly cast at a general meeting at which a quorum of more than half of the Company's share capital is present or represented. If no quorum is reached in a meeting, a second meeting may be convened in accordance with the Law and these articles of association which may deliberate regardless of the quorum and at which resolutions are taken at a majority of at least two thirds of the votes validly cast. Abstentions and nil votes shall not be taken into account.

**Art. 13. Change of nationality.** The shareholders may change the nationality of the Company only by unanimous consent.

**Art. 14. Adjournment of general meeting of shareholders.** Subject to the provisions of the Law, the board of directors may adjourn any general meeting of shareholders being in progress for four (4) weeks. The board of directors shall do so at the request of shareholders representing at least twenty percent (20%) of the share capital of the Company. In the event of an adjournment, any resolution already adopted by the general meeting of shareholders shall be cancelled.

**Art. 15 Minutes of general meetings of shareholders.**

15.1 The board of any general meeting of shareholders shall draw up minutes of the meeting which shall be signed by the members of the board of the meeting as well as by any shareholder upon its request.

15.2 Any copy and excerpt of such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party, shall be certified as a true copy of the original by the notary having had custody of the original deed, in case



the meeting has been recorded in a notarial deed, or shall be signed by the chairman of the board of directors or by any two of its members.

## **D. Management**

### **Art. 16. Composition and powers of the board of directors.**

16.1 The Company shall be managed by a board of directors composed of at least three (3) members. However, where the Company has been incorporated by a single shareholder or where it appears at a shareholders' meeting that all the shares issued by the Company are held by a sole shareholder, the Company may be managed by a sole director until the next general meeting of shareholders following the increase of the number of shareholders. In such case, to the extent applicable and where the term "sole director" is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the "board of directors" used in these articles of association is to be construed as a reference to the "sole director".

16.2 The board of directors is vested with the broadest powers to act in the name of the Company and to take any actions necessary or useful to fulfill the Company's corporate purpose, with the exception of the powers reserved by the Law or by these articles of association to the general meeting of shareholders.

### **Art. 17. Daily management.**

17.1 The daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with such daily management may, in accordance with article 60 of the Law, be delegated to one or more directors, officers or other agents, acting individually or jointly. Their appointment, removal and powers shall be determined by a resolution of the board of directors.

17.2 The Company may also grant special powers by notarised proxy or private instrument.

### **Art. 18. Appointment, removal and term of office of directors.**

18.1 The directors shall be appointed by the general meeting of shareholders which shall determine their remuneration and term of office.

18.2 The term of office of a director may not exceed six (6) years. Directors may be re-appointed for successive terms.

18.3 Each director is appointed by the general meeting of shareholders at a simple majority of the votes validly cast.

18.4 Any director may be removed from office at any time with or without cause by the general meeting of shareholders at a simple majority of the votes validly cast.

18.5 If a legal entity is appointed as director of the Company, such legal entity must designate a physical person as permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints a successor at the same time. An individual may only be a permanent representative of one (1) director of the Company and may not be a director of the Company at the same time.

### **Art. 19. Vacancy in the office of a director.**

19.1 In the event of a vacancy in the office of a director because of death, legal incapacity, bankruptcy, resignation or otherwise, this vacancy may be filled on a temporary basis and for a period of time not exceeding the initial mandate of the replaced director by the remaining directors until the next meeting of shareholders which shall resolve on the permanent appointment in compliance with the applicable legal provisions.

19.2 In case the vacancy occurs in the office of the Company's sole director, such vacancy must be filled without undue delay by the general meeting of shareholders.

### **Art. 20. Convening meetings of the board of directors.**

20.1 The board of directors shall meet upon call by the chairman, or by any director. Meetings of the board of directors shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting.

20.2 Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four (24) hours at least in advance of the time scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be mentioned in the notice. Such notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. No prior notice shall be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors which has been communicated to all directors.

20.3 No prior notice shall be required in case all the members of the board of directors are present or represented at a board meeting and waive any convening requirements or in the case of resolutions in writing approved and signed by all members of the board of directors.

### **Art. 21. Conduct of meetings of the board of directors.**

21.1 The board of directors shall elect among its members a chairman. It may also choose a secretary who does not need to be a director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors.

21.2 The chairman shall chair all meetings of the board of directors, but in his absence, the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority of directors present at any such meeting.

21.3 Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing another director as his proxy in writing, or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. A director may represent one or more, but not all of the other directors.

21.4 Meetings of the board of directors may also be held by conference call or video conference or by any other means of communication allowing all persons participating at such meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation in the meeting. Participation in a meeting by these means is equivalent to participation in person at such meeting and the meeting is deemed to be held at the registered office of the Company.

21.5 The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors are present or represented at a meeting of the board of directors.

21.6 Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting. In the case of a tie, the chairman shall not have a casting vote.

21.7 Save as otherwise provided by the Law, any director who has, directly or indirectly, an interest in a transaction submitted to the approval of the board of directors which conflicts with the Company's interest, must inform the board of directors of such conflict of interest and must have his declaration recorded in the minutes of the board meeting. The relevant director may not take part in the discussions on and may not vote on the relevant transaction. Any such conflict of interest must be reported to the next general meeting of shareholders prior to such meeting taking any resolution on any other item.

21.8 Where the Company comprises a single director, transactions made between the Company and the director having an interest conflicting with that of the Company is only mentioned in the resolution of the sole director.

21.9 The conflict of interest rules shall not apply where the decision of the board of directors or the sole director relates to current operations entered into under normal conditions.

21.10 The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. Each director may express his consent separately, the entirety of the consents evidencing the adoption of the resolutions. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

#### **Art. 22. Minutes of the meeting of the board of directors - Minutes of the decisions of the sole director.**

22.1 The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore, or by any two (2) directors. Copies or excerpts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by any two (2) directors.

22.2 Decisions of the sole director shall be recorded in minutes which shall be signed by the sole director. Copies or excerpts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the sole director.

#### **Art. 23. Dealing with third parties.**

23.1 The Company shall be bound towards third parties in all circumstances by (i) the signature of the sole director, or, if the Company has several directors, by the joint signature of any two (2) directors or by (ii) the joint signatures or the sole signature of any person(s) to whom such power may have been delegated by the board of directors within the limits of such delegation.

23.2 Within the limits of the daily management, the Company shall be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom such power may have been delegated, acting individually or jointly in accordance within the limits of such delegation.

### **E. Audit and supervision**

#### **Art. 24. Auditor(s).**

24.1 The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors (commissaire(s)). The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditor(s) and shall determine their term of office, which may not exceed six (6) years.

24.2 A statutory auditor may be removed at any time, without notice and with or without cause by the general meeting of shareholders.

24.3 The statutory auditors have an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

24.4 If the general meeting of shareholders of the Company appoints one or more independent auditor(s) (réviseur(s) d'entreprises agréé(s)) in accordance with article 69 of the law of 19 December 2002 regarding the trade and companies register and the accounting and annual accounts of undertakings, as amended, the institution of statutory auditor(s) is suppressed.

24.5 An independent auditor may only be removed by the general meeting of shareholders with cause or with his approval.

### **F. Financial year - Annual accounts - Allocation of profits - Interim dividends**

**Art. 25. Financial year.** The financial year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall end on the thirty-first of December of the same year.

**Art. 26. Annual accounts and allocation of profits.**

26.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the board of directors draws up an inventory of the Company's assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss accounts in accordance with the law.

26.2 Of the annual net profits of the Company, five per cent (5%) at least shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company.

26.3 Sums contributed to a reserve of the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve if the contributing shareholder agrees to such allocation.

26.4 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

26.5 Each Preferred Share carries at all times the right to a preferential and cumulative dividend (the "Preferred Dividend") to be declared and paid in cash, corresponding to one point five nine two six percent (1.5926%) per annum on i) its subscription price including for the avoidance of doubt any share premium and (ii) any Preferred Dividend that has accrued during previous financial years of the Company and which has not been paid.

The Preferred Dividend may however not be declared to the extent that such distribution would exceed sums which are generally available for distribution in accordance with the laws.

To the extent that, after the allocation to the legal reserve, funds are available at the level of the Company for distribution to the shareholders and to the extent permitted by the laws and by the articles of association, the general meeting of shareholders shall:

- firstly, allocate, *pari passu*, the Preferred Dividend to the holders of the Preferred Shares; and
- secondly allocate the remainder (if any) *pro rata* to each of the holders of Ordinary Shares and Preferred Shares.

**Art. 27. Interim dividends - Share premium and assimilated premiums.**

27.1 The board of directors may proceed to the payment of interim dividends subject to the provisions of article 26.5 above and of the Law.

27.2 Any share premium, assimilated premium or other distributable reserve may be freely distributed to the shareholders subject to the provisions of the Law and these articles of association.

**G. Liquidation****Art. 28. Liquidation.**

28.1 In the event of dissolution of the Company in accordance with article 3.2 of these articles of association, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators who are appointed by the general meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

28.2 After payment of all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall, subject to the conditions fixed by the Law, be distributed to the shareholders, as follows:

- (i) first, to each holder of Preferred Shares until the nominal and share premium amounts paid up on the Preferred Shares has been repaid in full;
- (ii) second and to the extent that the proceeds exceed the amounts payable under article 28.2 (i), to each holder of Ordinary Shares until the nominal and share premium (if any) amounts paid up on the Ordinary Shares has been repaid in full; and
- (iii) thereafter and to the extent that the proceeds exceed the amounts payable under article 28.2 (i) and article 28.2 (ii) inclusive, following the order of priority of payments and the amount of distributions set out in article 26.5.

**H. Final clause - Governing law**

**Art. 29. Governing law.** All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Law.

*Transitional provisions*

1. The address of the registered office of the Company is set at 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Grand Duchy of Luxembourg.
2. The first financial year shall begin on the date of incorporation of the Company and terminate on 31 December 2016.
3. The first annual general meeting of shareholders shall be held on the second Thursday of the month of February 2017.
4. Interim dividends may also be distributed during the Company's first financial year.
5. The following persons are appointed as directors of the Company until the general meeting of shareholders convened to approve the Company's annual accounts for the first financial year of the Company:
  - (i) Alex van Zeeland, born in 's-Gravenhage, The Netherlands on 14 October 1970, professionally residing at 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Luxembourg;

(ii) Robert Dzielak, born in Rockford, Illinois, USA on 3 February 1971 and professionally residing at 333-108<sup>th</sup> Avenue NE, Bellevue, Washington 98004 USA;

(iii) Frances Erskine, born in Chicago, Illinois USA on 5 April 1969 and professionally residing at 333-108<sup>th</sup> Avenue NE, Bellevue, Washington 98004 USA;

6. The following person is appointed as internal auditor until the general meeting of shareholders convened to approve the Company's annual accounts for the first financial year of the Company:

Lance Soliday, born in Spokane, Washington, USA on 9 July 1972 and professionally residing at 333-108<sup>th</sup> Avenue NE, Bellevue, Washington 98004 USA.

#### *Subscription and payment*

The fifty thousand (50,000) shares issued divided into (i) thirty-seven thousand five hundred (37,500) Ordinary Shares and (ii) twelve thousand five hundred (12,500) Preferred Shares have been subscribed by Expedia, Inc., aforementioned, for the price of fifty thousand US Dollar (USD 50,000).

The shares so subscribed have been fully paid up by a contribution in cash so that the amount of fifty thousand US Dollar (USD 50,000) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

The total contribution in the amount of fifty thousand US Dollar (USD 50,000) is entirely allocated to the share capital of the Company.

#### *Declaration*

The undersigned notary herewith declares that he has verified the existence of the conditions provided for or referred to in articles 26 of the Law and expressly states that they have been complied with.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever incurred by the Company or which shall be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500).

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified in the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française de ce qui précède.**

L'an deux mille quinze, le dix-neuvième jour du mois d'octobre.

Par devant nous Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

Expedia, Inc., une société ayant son siège social au 333-108<sup>th</sup> Avenue NE, Bellevue, Washington 98004, Etats-Unis d'Amérique, et immatriculée auprès du registre des sociétés sous le numéro 601975803,

dûment représentée par Monsieur Michael Jonas, résidant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 12 octobre 2015.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

La comparante a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte de constitution d'une société anonyme qu'elle souhaite constituer avec les statuts suivants:

#### **A. Dénomination - Objet - Durée - Siège social**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination - Forme.** Il existe une société anonyme sous la dénomination " EXP Holdings Luxembourg S.A. » (ci-après la " Société ») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la " Loi »), ainsi que par les présents statuts.

#### **Art. 2. Objet.**

2.1 La Société a pour objet la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et de toute autre forme de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, de même que le transfert par vente, échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de tout type, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de son portefeuille.

2.2 La Société peut également garantir, accorder des sûretés, accorder des prêts ou assister de toute autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

2.3 La Société peut, sauf par voie d'offre publique, lever des fonds, notamment en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres ou d'instruments de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.

2.4 La Société pourra exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de ces objets.

### **Art. 3. Durée.**

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2 Elle pourra être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

### **Art. 4. Siège social.**

4.1 Le siège social de la Société est établi à Schuttrange, Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social pourra être transféré au sein de la même commune par décision du conseil d'administration. Il pourra être transféré dans toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.3 Des succursales ou bureaux peuvent être créés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du conseil d'administration.

4.4 Dans l'hypothèse où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social ou des catastrophes naturelles se sont produits ou seraient imminents, de nature à interférer avec l'activité normale de la Société à son siège social, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances exceptionnelles; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

## **B. Capital social - Actions**

### **Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital social de la Société est fixé à cinquante mille Dollars américains (USD 50.000), représenté par cinquante mille (50.000) actions divisées en:

- (i) trente-sept mille cinq cents (37.500) actions ordinaires (les «Actions Ordinaires»); et
- (ii) douze mille cinq cents (12.500) actions de préférence (les «Actions de Préférence»), ayant une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1) chacune.

Toutes les Actions Ordinaires et les Actions de Préférence sont ensemble désignées comme les «actions» le cas échéant, ou individuellement une «action», et ont les droits et obligations prévus dans les présents statuts.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société, prise aux conditions requises pour la modification des présents statuts ou dans les conditions prévues par l'article 6.

5.3 Toutes nouvelles actions à libérer en numéraire doivent être offertes par préférence à (aux) (l')actionnaire(s) existant (s) en proportion du nombre d'actions qu'ils détiennent dans le capital social de la Société. Le conseil d'administration doit déterminer la période au cours de laquelle ce droit préférentiel de souscription pourra être exercé, qui ne peut être inférieure à trente (30) jours à compter de l'envoi à chaque actionnaire d'une lettre recommandée annonçant l'ouverture de la période de souscription. L'assemblée générale des actionnaires peut restreindre ou supprimer le droit préférentiel de souscription de (des) (l')actionnaire(s) existant(s) conformément aux dispositions applicables en matière de modification des statuts.

5.4 La Société peut racheter ses propres actions dans les conditions prévues par la Loi.

### **Art. 6. Actions.**

6.1 Le capital social de la Société est divisé en actions.

6.2 Les actions de la Société sont nominatives.

6.3 La Société peut avoir un ou plusieurs actionnaires.

6.4 Le décès, la suspension des droits civils, la dissolution, la liquidation, la faillite ou l'insolvabilité ou tout autre événement similaire concernant un actionnaire n'entraîne pas la dissolution de la Société.

6.5 Chaque action comporte un droit de vote, à l'exception des Actions de Préférence qui ne comportent pas de droit de vote sauf dans les cas prévus à l'article 46 de la Loi ou dans les présents statuts.

### **Art. 7. Registre des actions - Transfert des actions.**

7.1 Un registre des actions sera tenu au siège social de la Société, où il sera mis à disposition de chaque actionnaire pour consultation. Ce registre devra contenir toutes les informations requises par la Loi. Des certificats d'inscription seront émis sur demande et aux frais de l'actionnaire demandeur.



7.2 La Société ne reconnaît qu'un seul titulaire par action. Les copropriétaires indivis devront désigner un représentant unique qui les représentera vis-à-vis de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette action, jusqu'à ce qu'un tel représentant ait été désigné.

7.3 Les actions sont librement cessibles dans les conditions prévues par la Loi.

7.4 Tout transfert d'actions nominatives deviendra opposable à la Société et aux tiers soit (i) sur déclaration de cession inscrite dans le registre des actionnaires, signée et datée par le cédant et le cessionnaire ou leurs représentants, ou (ii) sur notification d'une cession à la Société ou sur acceptation de la cession par la Société.

### C. Assemblées générales d'actionnaires

#### Art. 8. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

8.1 Les actionnaires exercent leurs droits collectifs en assemblée générale d'actionnaires. Toute assemblée générale d'actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires de la Société. L'assemblée générale des actionnaires est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi et par les présents statuts.

8.2 Si la Société a un actionnaire unique, toute référence faite à «l'assemblée générale des actionnaires» devra, selon le contexte et le cas échéant, être entendue comme une référence à «l'actionnaire unique», et les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires devront être exercés par l'actionnaire unique.

#### Art. 9. Convocation des assemblées générales d'actionnaires.

9.1 L'assemblée générale des actionnaires de la Société peut, à tout moment, être convoquée par le conseil d'administration ou, le cas échéant, par le(s) commissaire(s) aux comptes.

9.2 L'assemblée générale des actionnaires doit obligatoirement être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s) aux comptes sur demande écrite d'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social de la Société. En pareil cas, l'assemblée générale des actionnaires devra être tenue dans un délai d'un (1) mois à compter de la réception de cette demande.

9.3 Les convocations pour toute assemblée générale des actionnaires contiennent la date, l'heure, le lieu et l'ordre du jour de l'assemblée et sont effectuées au moyen d'annonces insérées deux fois à huit jours d'intervalle au moins et huit jours avant l'assemblée, dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et dans un journal luxembourgeois. Les convocations par lettre doivent être envoyées huit (8) jours avant l'assemblée générale aux actionnaires en nom, sans qu'il ne doive être justifié de l'accomplissement de cette formalité. Lorsque toutes les actions émises par la Société sont des actions nominatives, les convocations peuvent être faites uniquement par lettre recommandée et devront être adressées à chaque actionnaire au moins huit (8) jours avant la date prévue pour l'assemblée générale des actionnaires.

9.4 Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et ont renoncé à toute formalité de convocation, l'assemblée générale des actionnaires peut être tenue sans convocation préalable, ni publication.

#### Art. 10. Conduite des assemblées générales d'actionnaires.

10.1 L'assemblée générale annuelle des actionnaires doit être tenue à Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Luxembourg tel qu'indiqué dans la convocation, le 29 juin à 15:00 heures. Si la date indiquée est un jour férié, l'assemblée générale des actionnaires aura lieu le premier jour ouvrable précédant. Les autres assemblées générales d'actionnaires pourront se tenir à l'endroit et l'heure indiqués dans les convocations respectives.

10.2 Un bureau de l'assemblée doit être constitué à chaque assemblée générale d'actionnaires, composé d'un président, d'un secrétaire et d'un scrutateur, sans qu'il ne soit nécessaire que ces membres du bureau de l'assemblée soient actionnaires ou membres du conseil d'administration. Le bureau doit notamment s'assurer que l'assemblée est tenue en conformité avec les règles applicables et, en particulier, en conformité avec les règles relatives à la convocation, aux conditions de majorité, au partage des voix et à la représentation des actionnaires.

10.3 Une liste de présence doit être tenue à toute assemblée générale d'actionnaires.

10.4 Un actionnaire peut participer à toute assemblée générale des actionnaires en désignant une autre personne comme son mandataire par écrit ou par télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Une personne peut représenter plusieurs ou même tous les actionnaires.

10.5 Les actionnaires qui prennent part à une assemblée par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant leur identification et permettant à toutes les personnes participant à l'assemblée de s'entendre mutuellement sans discontinuité, garantissant une participation effective à l'assemblée, sont réputés être présents pour le calcul du quorum et des voix, à condition que de tels moyens de communication soient disponibles sur les lieux de l'assemblée.

10.6 Chaque actionnaire peut voter à une assemblée générale des actionnaires au moyen d'un bulletin de vote signé, envoyé par courrier, courrier électronique, télécopie ou tout autre moyen de communication au siège social de la Société ou à l'adresse indiquée dans la convocation. Les actionnaires ne peuvent utiliser que les bulletins de vote fournis par la Société qui indiquent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, les résolutions soumises à l'assemblée, ainsi que pour chaque résolution, trois cases à cocher permettant à l'actionnaire de voter en faveur ou contre la résolution proposée, ou d'exprimer une abstention par rapport à chacune des résolutions proposées, en cochant la case appropriée.



10.7 Les bulletins de vote qui, pour une résolution proposée, n'indiquent pas uniquement (i) un vote en faveur ou (ii) contre la résolution proposée ou (iii) exprimant une abstention sont nuls au regard de cette résolution. La Société ne tiendra compte que des bulletins de vote reçus avant la tenue de l'assemblée générale des actionnaires à laquelle ils se rapportent.

10.8 Le conseil d'administration peut définir des conditions supplémentaires qui devront être remplies par les actionnaires afin qu'ils puissent prendre part à l'assemblée générale des actionnaires.

**Art. 11. Quorum et vote.** Sauf disposition contraire de la Loi ou des statuts, les décisions prises en assemblée générale d'actionnaires dûment convoquées ne requièrent aucune condition de quorum et sont adoptées à la majorité simple des voix valablement exprimées quelle que soit la part du capital social représentée. Les abstentions et les votes blancs ou nuls ne sont pas pris en compte.

**Art. 12. Modification des statuts.** Sauf disposition contraire, les présents statuts peuvent être modifiés à la majorité des deux-tiers des voix des actionnaires valablement exprimées lors d'une assemblée générale des actionnaires à laquelle plus de la moitié du capital social de la Société est présente ou représentée. Si le quorum n'est pas atteint à une assemblée, une seconde assemblée pourra être convoquée dans les conditions prévues par la Loi et les présents statuts qui pourra alors délibérer quel que soit le quorum et au cours de laquelle les décisions seront adoptées à la majorité des deux-tiers des voix valablement exprimées. Les abstentions et les votes blancs ou nuls ne sont pas pris en compte.

**Art. 13. Changement de nationalité.** Les actionnaires ne peuvent changer la nationalité de la Société qu'avec le consentement unanime des actionnaires.

**Art. 14. Ajournement des assemblées générales des actionnaires.** Dans les conditions prévues par la Loi, le conseil d'administration peut, ajourner séance tenante, une assemblée générale d'actionnaires à quatre (4) semaines. Le conseil d'administration peut prendre une telle décision à la demande des actionnaires représentant au moins vingt pour cent (20%) du capital social de la Société. Dans l'hypothèse d'un ajournement, toute décision déjà adoptée par l'assemblée générale des actionnaires sera annulée.

**Art. 15. Procès-verbal des assemblées générales d'actionnaires.**

15.1 Le bureau de toute assemblée générale des actionnaires doit dresser un procès-verbal de l'assemblée qui doit être signé par les membres du bureau de l'assemblée ainsi que par tout autre actionnaire à sa demande.

15.2 Toute copie ou extrait de ces procès-verbaux originaux, à produire dans le cadre de procédures judiciaires ou à remettre à tout tiers devra être certifié(e) conforme à l'original par le notaire dépositaire de l'acte original dans l'hypothèse où l'assemblée aurait été retranscrite dans un acte authentique, ou devra être signé par le président du conseil d'administration ou par deux membres du conseil d'administration.

## D. Administration

**Art. 16. Composition et pouvoirs du conseil d'administration.**

16.1 La Société est gérée par un conseil d'administration composé d'au moins trois (3) membres. Cependant, lorsque la Société a été constituée par un actionnaire unique ou lorsqu'il apparaît, lors d'une assemblée générale d'actionnaires, que toutes les actions émises par une Société sont détenues par un actionnaire unique, la Société peut être gérée par un administrateur unique jusqu'à la prochaine assemblée générale d'actionnaires consécutive à l'augmentation du nombre d'actionnaires. Dans cette hypothèse, le cas échéant et lorsque l'expression «administrateur unique» n'est pas mentionnée expressément dans les présents statuts, une référence au «conseil d'administration» utilisée dans les présents statuts doit être entendue comme une référence à l'«administrateur unique».

16.2 Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour prendre toute mesure nécessaire ou utile afin de réaliser l'objet social de la Société, à l'exception des pouvoirs réservés par la Loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale des actionnaires.

**Art. 17. Gestion journalière.**

17.1 La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en rapport avec une telle gestion journalière peut, en conformité avec l'article 60 de la Loi être déléguée à un ou plusieurs administrateurs, dirigeants ou mandataires, agissant individuellement ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs pouvoirs seront déterminés par une décision du conseil d'administration.

17.2 La Société peut également conférer des pouvoirs spéciaux au moyen d'une procuration authentique ou d'un acte sous seing privé.

**Art. 18. Nomination, révocation et durée des mandats des administrateurs.**

18.1 Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui détermine leur rémunération et la durée de leur mandat.

18.2 La durée du mandat d'un administrateur ne peut excéder six (6) ans. Les administrateurs peuvent faire l'objet de réélections successives.

18.3 Chaque administrateur est nommé à la majorité simple des voix valablement exprimées à une assemblée générale des actionnaires.

18.4 Chaque administrateur peut être révoqué de ses fonctions à tout moment et sans motif par l'assemblée générale des actionnaires à la majorité simple voix valablement exprimées.

18.5 Si une personne morale est nommée en tant qu'administrateur de la Société, cette personne morale doit désigner une personne physique en qualité de représentant permanent qui doit assurer cette fonction au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale peut révoquer son représentant permanent uniquement si elle nomme simultanément son successeur. Une personne physique peut uniquement être le représentant permanent d'un seul (1) administrateur de la Société et ne peut être simultanément administrateur de la Société.

#### **Art. 19. Vacance d'un poste d'administrateur.**

19.1 Dans l'hypothèse où un poste d'administrateur deviendrait vacant suite au décès, à l'incapacité juridique, à la faillite, à la retraite ou autre, cette vacance pourra être comblée à titre temporaire et pour une durée ne pouvant excéder le mandat initial de l'administrateur qui fait l'objet d'un remplacement par les administrateurs restants jusqu'à ce que la prochaine assemblée générale d'actionnaires, appelée à statuer sur la nomination permanente d'un nouvel administrateur en conformité avec les dispositions légales applicables.

19.2 Dans l'hypothèse où la vacance surviendrait alors que la Société est gérée que par un administrateur unique, cette vacance devra être comblée sans délai par l'assemblée générale des actionnaires.

#### **Art. 20. Convocation aux conseils d'administration.**

20.1 Le conseil d'administration se réunit à la demande du président, ou de n'importe quel administrateur. Les réunions du conseil d'administration doivent être tenues au siège social de la Société sauf indication contraire dans la convocation.

20.2 Une convocation écrite à toute réunion du conseil d'administration doit être adressée aux administrateurs vingt-quatre (24) heures au moins avant l'heure prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence devront être exposés dans la convocation. Cette convocation peut être omise si chaque administrateur y consent par écrit, par télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie dudit document signé constituant une preuve suffisante d'un tel accord. Aucune convocation préalable ne sera exigée pour toute réunion du conseil d'administration dont l'heure et l'endroit auront été déterminés dans une décision précédente adoptée par le conseil d'administration et qui aura été communiquée à l'ensemble des membres du conseil d'administration.

20.3 Aucune convocation préalable n'est requise dans l'hypothèse où tous les membres du conseil d'administration sont présents ou représentés à une réunion du conseil d'administration et renonceraient à toute formalité de convocation ou dans l'hypothèse où des décisions écrites auraient été approuvées et signées par tous les membres du conseil d'administration.

#### **Art. 21. Conduite des réunions du conseil d'administration.**

21.1 Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. Il peut également élire un secrétaire qui n'est pas nécessairement un administrateur et qui est chargé de la tenue du procès-verbal de chaque conseil d'administration.

21.2 Le président doit présider toute réunion du conseil d'administration, mais, en son absence, le conseil d'administration peut nommer un autre administrateur en qualité de président temporaire par une décision adoptée à la majorité des administrateurs présents.

21.3 Tout administrateur peut participer à toute réunion du conseil d'administration en désignant comme mandataire un autre membre du conseil d'administration par écrit, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen analogue de communication, la copie d'une telle désignation constituant une preuve suffisante d'un tel mandat.

21.4 Les réunions du conseil d'administration peuvent aussi être tenues par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication autorisant les personnes participant à de telles réunions de s'entendre les unes les autres de manière continue et permettant une participation effective à ces réunions. La participation à une réunion par ces moyens équivalra à une participation en personne et la réunion devra être considérée comme ayant été tenue au siège social de la Société.

21.5 Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer ou statuer que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée.

21.6 Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés. En cas de partage des voix, le président n'a pas une voix prépondérante.

21.7 Sauf disposition contraire de la Loi, tout administrateur qui a, directement ou indirectement, un intérêt dans une opération soumise à l'autorisation du conseil d'administration qui serait contraire aux intérêts de la Société, doit informer le conseil d'administration de ce conflit d'intérêts et cette déclaration doit être actée dans le procès-verbal du conseil d'administration. L'administrateur concerné ne peut prendre part ni aux discussions relatives à cette opération, ni au vote y afférent. Ce conflit d'intérêts doit également faire l'objet d'une communication aux actionnaires, lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires, et avant toute prise de décision de l'assemblée générale des actionnaires sur tout autre point à l'ordre du jour.

21.8 Lorsque la Société ne comprend qu'un administrateur unique, les opérations conclues entre la Société et cet administrateur en situation de conflit d'intérêts avec la Société doivent simplement être mentionnées dans la décision de l'administrateur unique.

21.9 Les règles du conflit d'intérêts ne s'appliquent pas lorsque la décision du conseil d'administration ou de l'administrateur unique se rapporte à des opérations courantes, conclues à des conditions normales.

21.10 Le conseil d'administration peut, à l'unanimité, adopter des décisions par voie circulaire en exprimant son consentement par écrit, par télécopie, par courrier électronique ou par tout autre moyen analogue de communication. Les administrateurs peuvent exprimer leur consentement séparément, l'intégralité des consentements constituant une preuve de l'adoption des décisions. La date d'adoption de ces décisions sera la date de la dernière signature.

**Art. 22. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration - procès-verbaux des décisions de l'administrateur unique.**

22.1 Le procès-verbal de toute réunion du conseil d'administration doit être signé par le président du conseil d'administration, ou en son absence, par le président temporaire, ou par deux (2) administrateurs. Des copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou d'une autre manière devront être signés par le président du conseil d'administration ou par deux (2) administrateurs.

22.2 Les décisions de l'administrateur unique doivent être retranscrites dans des procès-verbaux qui doivent être signés par l'administrateur unique. Des copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou d'une autre manière devront être signés par l'administrateur unique.

**Art. 23. Relations avec les tiers.**

23.1 La Société est engagée à l'égard des tiers en toutes circonstances par (i) la signature de l'administrateur unique ou, si la société a plusieurs administrateurs, par la signature conjointe de deux (2) administrateurs ou par (ii) la signature unique ou les signatures conjointes de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) un tel pouvoir aura été délégué par le conseil d'administration dans les limites d'une telle délégation.

23.2 Dans les limites de la gestion journalière, la Société est engagée à l'égard des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) un tel pouvoir aura été délégué par le conseil d'administration, agissant individuellement ou conjointement dans les limites d'une telle délégation.

**E. Audit et surveillance de la société**

**Art. 24. Commissaire aux comptes.**

24.1 Les opérations de la Société feront l'objet d'une surveillance par un ou plusieurs commissaires aux comptes. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera la durée de leurs fonctions, qui ne pourra excéder six (6) ans.

24.2 Tout commissaire aux comptes peut être révoqué à tout moment, sans préavis et sans motif, par l'assemblée générale des actionnaires.

24.3 Les commissaires aux comptes ont un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents sur toutes les opérations de la Société.

24.4 Si l'assemblée générale des actionnaires de la Société désigne un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés conformément à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, telle que modifiée, l'obligation de nommer un (des) commissaire(s) aux comptes est supprimée.

24.5 Le réviseur d'entreprises agréé peut être révoqué par l'assemblée générale des actionnaires uniquement pour juste motif ou avec son accord.

**F. Exercice social - Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Acomptes sur dividendes**

**Art. 25. Exercice social.** L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

**Art. 26. Comptes annuels - Affectation des bénéfices.**

26.1 Au terme de chaque exercice social, les comptes sont clôturés et le conseil d'administration dresse un inventaire de l'actif et du passif de la Société, le bilan et le compte de profits et pertes conformément à la Loi.

26.2 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, cinq pour cent (5%) au moins seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve légale de la Société atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

26.3 Les sommes apportées à une réserve de la Société par un actionnaire peuvent également être affectées à la réserve légale, si l'actionnaire apporteur y consent.

26.4 En cas de réduction du capital social, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social.

26.5 Chaque Action de Préférence donne droit à tout moment à un dividende privilégié et cumulatif (le «Dividende Privilégié») devant être déclaré et payé en numéraire, correspondant à un virgule cinq neuf deux six pour cent (1,5926%) par an sur i) son prix de souscription incluant afin d'écarter tout doute toute prime d'émission et (ii) tout Dividende Privilégié qui a été accumulé au cours des derniers exercices financiers de la Société et qui n'a pas été payé.

Le Dividende Privilégié peut cependant ne pas être déclaré dans la mesure où une telle distribution excéderait les montants qui sont généralement disponibles pour la distribution conformément aux lois.

Dans l'hypothèse où, suite à la dotation de la réserve légale, des fonds sont disponibles au niveau de la Société pour être distribués aux actionnaires et dans les cas prévus par les lois et par les présents statuts, l'assemblée générale des actionnaires doit:

- tout d'abord, allouer, pari passu, le Dividende Privilégié aux détenteurs des Actions de Préférence; et
- ensuite allouer au pro rata le reliquat (le cas échéant) à chacun des détenteurs des Actions Ordinaires et des Actions de Préférence.

#### **Art. 27. Acomptes sur dividendes - Prime d'émission et primes assimilées.**

27.1 Le conseil d'administration peut décider de distribuer des acomptes sur dividendes dans le respect des conditions prévues par l'article 26.5 ci-dessus et par la Loi.

27.2 Toute prime d'émission, prime assimilée ou autre réserve distribuable peut être librement distribuée aux actionnaires sous réserve des dispositions de la Loi et des présents statuts.

### **G. Liquidation**

#### **Art. 28. Liquidation.**

28.1 En cas de dissolution de la Société, conformément à l'article 3.2 des présents statuts, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des actionnaires ayant décidé la dissolution de la Société et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun des liquidateurs. Sauf disposition contraire, les liquidateurs disposeront des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et du passif de la Société.

28.2 Lorsque toutes les dettes et charges de la Société ont été payées, y compris les frais de liquidation, le produit net de liquidation doit, dans le respect des conditions prévues par la Loi, être distribué aux actionnaires, de la manière suivante:

- (i) tout d'abord, à chaque détenteur des Actions de Préférence jusqu'à ce que les montants de la valeur nominale et de la prime d'émission versés pour les Actions de Préférence aient été remboursés intégralement;
- (ii) ensuite et dans la mesure où les produits excèdent les sommes à payer en vertu de l'article 28.2 (i), à chaque détenteur des Actions Ordinaires jusqu'à ce que les montants de la valeur nominale et de la prime d'émission (le cas échéant) versés pour les Actions Ordinaires aient été remboursés intégralement; et
- (iii) puis et dans la mesure où les produits excèdent les sommes exigibles en vertu de l'article 28.2 (i) et de l'article 28.2 (ii) inclus, en fonction de l'ordre de priorité des paiements et le montant des distributions prévus à l'article 26.5.

### **H. Disposition finale - Loi applicable**

**Art. 29. Loi applicable.** Tout ce qui n'est pas régi par les présents statuts sera déterminé en conformité avec la Loi.

#### *Dispositions transitoires*

1. L'adresse du siège social de la Société est établie au 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2016.

3. La première assemblée générale des actionnaires sera tenue le deuxième jeudi du mois de février 2017.

4. Des acomptes sur dividendes pourront être distribués au cours du premier exercice social de la Société.

5. Les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires appelée à approuver les comptes du premier exercice social de la Société

(i) Alex van Zeeland, né à La Haye, Pays-Bas le 14 octobre 1970, résidant professionnellement au 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Luxembourg;

(ii) Robert Dzielak, né à Rockford, Illinois, Etats-Unis d'Amérique le 3 février 1971 et résidant professionnellement au 333-108<sup>th</sup> Avenue NE, Bellevue, Washington 98004 Etats-Unis d'Amérique;

(iii) Frances Erskine, né à Chicago, Illinois Etats-Unis d'Amérique le 5 avril 1969 et résidant professionnellement au 333-108<sup>th</sup> Avenue NE, Bellevue, Washington 98004 Etats-Unis d'Amérique;

6. La personne suivante est nommée en tant que commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires appelée à approuver les comptes du premier exercice social de la Société:

Lance Soliday, né à Spokane, Washington, Etats-Unis d'Amérique le 9 juillet 1972 et résidant professionnellement au 333-108<sup>th</sup> Avenue NE, Bellevue, Washington 98004 Etats-Unis d'Amérique.

#### *Souscription et paiement*

Les cinquante mille (50.000) actions émises divisées en (i) trente-sept mille cinq cents (37.500) Actions Ordinaires et (ii) douze mille cinq cents (12.500) Actions de Préférence ont été souscrites par Expedia, Inc., susmentionnée, pour un prix de cinquante mille Dollars américains (USD 50.000).

Toutes les actions souscrites ont été intégralement libérées par voie d'apport en numéraire de sorte que le montant de cinquante mille Dollars américains (USD 50.000) est dès à présent à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

L'apport total d'un montant de cinquante mille Dollars américains (USD 50.000) est entièrement affecté au capital social de la Société.

*Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions prévues par ou posées par l'article 26 de la Loi et déclare expressément qu'elles ont été remplies.

*Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution est évalué à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate, sur demande de la comparante, que le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction en français; à la demande de la même comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu au mandataire de la comparante connue du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit mandataire de la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Jonas, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 20 octobre 2015. GAC/2015/8885. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

*Le Receveur ff.* (signé): C. PIERRET.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 23 octobre 2015.

Référence de publication: 2015173688/728.

(150192956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2015.

---

**Simon International Finance, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 191.224.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Simon International Finance*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015173360/11.

(150192001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

---

**SLK Holding S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 67.567.

Par décisions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 16 octobre 2015 ont été nommés, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 30 novembre 2017

- Luc BRAUN, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Président;
- Jean-Marie POOS, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Administrateur-Délégué;
- FIDESCO SA., 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur;

Conformément à l'article 51bis de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée a nommé comme représentante permanente de FIDESCO S.A., Madame Evelyne GUILLAUME 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg:

- EURAUDIT Sàrl, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Commissaire.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2015173389/18.

(150191768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

---

**Sojumath Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 136.247.

Suite à une Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2015, les mandats de Madame Carole Cahen, demeurant professionnellement 3, rue des Foyers L-1537 Luxembourg Monsieur Robert Guiaux demeurant 14, avenue de Marsan B-1420 Braine-L'Alleud et Monsieur Alain Hacon, demeurant 8, rue Abbaye de Bonne Espérance, B-1325 Chaumont-Gistoux administrateurs, et celui du commissaire aux comptes, Monsieur Jacques Guiaux, demeurant 10, rue des Déménagements, B-1080 Molenbeek-Saint-Jean sont prorogés pour une période de 3 ans.

Ces mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra dans l'année 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2015.

Fiduciaire comptable B + C S.à r.l.

Référence de publication: 2015173399/16.

(150191900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

**Greenrock S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 54.505.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015173753/9.

(150192775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2015.

**Eufina S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 4, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 68.478.

L'an deux mille quinze, le treize octobre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de «EUFINA S.A.», une société anonyme, établie et ayant son siège social au 4, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 68.478, constituée suivant acte notarié en date du 28 janvier 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 165 du 12 mars 1999 (ci-après: «la Société»). Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 29 janvier 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 958 du quinze avril 2014.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Laurent HEILIGER, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Virginie MICHELIS, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Nathalie GAUTIER, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Réduction de capital de soixante-quatre euros (EUR 64.-) le ramenant de la valeur actuelle de trois millions six cent quarante et un mille sept cent quatre-vingt-douze euros (EUR 3.641.792.-) à la valeur de trois millions six cent quarante et un mille sept cent vingt-huit euros (EUR 3.641.728.-) par l'annulation d'une (1) action acquise le 1<sup>er</sup> octobre 2015 par la société;



2. Modification de l'article 5 § 1 des statuts en conséquence qui prendra la teneur suivante:

« **Art. 5. §1.** Le capital social est fixé à trois millions six cent quarante et un mille sept cent vingt-huit euros (3.641.728,- EUR), représenté par cinquante-six mille neuf cent deux (56.902) actions sans désignation de valeur nominale.»

3. Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale extraordinaire décide de réduire le capital social à concurrence de soixante-quatre euros (EUR 64.-) pour le ramener de son montant actuel de trois millions six cent quarante et un mille sept cent quatre-vingt-douze euros (EUR 3.641.792.-), à la valeur de trois millions six cent quarante et un mille sept cent vingt-huit euros (EUR 3.641.728.-) par l'annulation d'une (1) action acquise le 1<sup>er</sup> octobre 2015 par la société.

L'assemblée générale extraordinaire décide de conférer au conseil d'administration de la Société tous pouvoirs pour mettre en oeuvre la réduction de capital ci-dessus réalisée.

*Deuxième résolution*

A la suite des résolutions qui précèdent, l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social est fixé à trois millions six cent quarante et un mille sept cent vingt-huit euros (EUR 3.641.728,-), représenté par cinquante-six mille neuf cent deux (56.902) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Les actions au porteur sont à déposer auprès d'un dépositaire nommé par le conseil d'administration ou le directoire, selon le cas, répondant aux conditions de l'Article 42, (2), de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée. Le dépositaire maintient un registre des actions au porteur au Luxembourg dans lequel les actions au porteur sont inscrites au nom de l'actionnaire propriétaire des actions.

La Société reconnaît les personnes au nom desquelles les actions sont enregistrées dans le registre des actionnaires comme les pleins propriétaires de ces actions.

A la demande des actionnaires, des certificats d'inscription nominatifs seront délivrés aux actionnaires par la Société ou par le dépositaire en cas d'actions au porteur.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.»

*Evaluations de frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à mille cinq cents euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. HEILIGER, V. MICHELS, N. GAUTIER, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 14 octobre 2015. Relation: EAC/2015/23758. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

*Le Receveur ff.* (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2015173674/76.

(150192528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2015.

**Soludec-Asars Development S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 176.410.

Les «autorisation signatures» et «la liste nominative des personnes autorisées» ont été déposées au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 21 octobre 2015.

Frank HALMES

*Administrateur*

Référence de publication: 2015173400/13.

(150191829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

---

**Larry II Berlin Marzahn S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 164.338.

Im Jahr zweitausendfünfzehn, am siebten Oktober.

vor dem unterzeichnenden Notar Jean-Joseph Wagner, Notar mit Amtssitz in Sassenheim, Großherzogtum Luxemburg, sind erschienen:

die AWL Properties I.S.C.S. SICAV-SIF, eine société en commandite simple, gegründet und existierend nach dem Recht des Großherzogtums Luxemburg, mit Gesellschaftssitz in 23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, eingetragen im luxemburgischen Handels- und Gesellschaftsregister unter B 187497 („AWL“),

Inhaberin von sechsundzwanzig (26) Geschäftsanteilen mit einem Nennbetrag von jeweils fünfundzwanzig Euro (EUR 25,00),

hier vertreten durch Herrn Georg Gerstberger, wohnhaft in Luxemburg, kraft einer am 2. Oktober 2015 in Luxemburg, erteilten Vollmacht, und

die Larry II Targetco (Berlin) GmbH, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, gegründet und existierend nach dem Recht der Bundesrepublik Deutschland, mit Sitz in Berlin und der Geschäftsanschrift Mecklenburgische Straße 57, 14197 Berlin, eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts Berlin (Charlottenburg) unter HRB 145424 („Larry“),

Inhaberin von vierhundertvierundsiebzig (474) Geschäftsanteilen mit einem Nennbetrag von jeweils fünfundzwanzig Euro (EUR 25,00),

hier vertreten durch Herrn Georg Gerstberger, wohnhaft in Luxemburg, kraft einer am 25. September 2015 in Berlin, erteilten Vollmacht.

Oben genannte Vollmachten werden, nachdem sie „ne varietur“ durch den Bevollmächtigten und den unterzeichnenden Notar unterzeichnet wurden, dieser Urkunde angehängt bleiben und mit ihr eingetragen.

AWL und Larry sind die alleinigen Gesellschafter (die „Alleingesellschafter“) der Larry II Berlin Marzahn S.à r.l. (die „Gesellschaft“), einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), gegründet und existierend nach dem Recht des Großherzogtums Luxemburg mit Gesellschaftssitz in 2A, Rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg, eingetragen im luxemburgischen Handels- und Gesellschaftsregister unter B 164338, gegründet gemäß einer Urkunde der Notarin Francis Kessler, wohnhaft in Esch-sur-Alzette, Großherzogtum Luxemburg am 14. Februar 2011, welche im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations am 1. Juni 2011, unter Nummer 1175 veröffentlicht wurde. Der Gesellschaftsvertrag der Gesellschaft wurde zum letzten Mal abgeändert durch notarielle Urkunde des Notars Henri Hellinckx, wohnhaft in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, vom 10. Juni 2013 veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, am 14. August 2013 unter Nummer 1977.

Die erschienene Person erklärte, dass sie alle Geschäftsanteile vertritt und dass die Alleingesellschafter auf jegliche Einberufungserfordernisse verzichtet haben, sodann bat sie den unterzeichnenden Notar um die Beurkundung der folgenden Tagesordnung:

*Tagesordnung*

1. Teilung der fünfhundert (500) Geschäftsanteile der Alleingesellschafter im Nennbetrag von jeweils fünfundzwanzig Euro (EUR 25,00) in zwölftausendfünfhundert (12.500) Geschäftsanteile im Nennbetrag von jeweils einem Euro (EUR 1,00) und entsprechende Änderung des Artikels 6 der Satzung der Gesellschaft;

2. Erhöhung des Gesellschaftskapitals von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,00) um zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,00) auf fünfundzwanzigtausend Euro (EUR 25.000,00), durch die Ausgabe von zwölftausendfünfhundert (12.500) neuen Geschäftsanteilen mit einem Nennbetrag von je einem Euro (EUR 1,00) und entsprechende Änderung des Artikels 6 der Satzung der Gesellschaft;

3. Änderung des Unternehmensgegenstands der Gesellschaft, mit Inkrafttreten zum Zeitpunkt der Eintragung der Gesellschaft beim Handelsregister Berlin (Charlottenburg) als deutsche Gesellschaft mit beschränkter Haftung (das „Wirksamkeitsdatum“):

„(1) Gegenstand des Unternehmens sind der Erwerb und die Veräußerung von Grundstücken und grundstücksgleichen Rechten sowie die Bewirtschaftung, Verwaltung und Vermietung von Immobilien. Ausgenommen sind alle Geschäfte und Maßnahmen, die der Genehmigung nach § 34c der Gewerbeordnung unterliegen. Die Gesellschaft kann diesen Unternehmensgegenstand selbst oder durch Tochter- und Beteiligungsunternehmen verwirklichen.“

(2) Die Gesellschaft ist zu allen mittelbaren und unmittelbaren Geschäften und Maßnahmen berechtigt, die geeignet sind, dem Gegenstand des Unternehmens zu dienen.“

4. Entscheidung der Gesellschaft, mit Wirkung zum Wirksamkeitsdatum: (i) den Gesellschaftssitz (siège social) und den Verwaltungssitz (administration central) der Gesellschaft nach Berlin, Bundesrepublik Deutschland zu verlegen, (ii) die Gesellschaftsform der Gesellschaft in eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach deutschem Recht zu ändern und (iii) die Firma der Gesellschaft in Deutsche Wohnen Berlin XV GmbH zu ändern;

5. Neufassung der Satzung der Gesellschaft mit Wirkung zum Wirksamkeitsdatum;

6. Bestätigung der Zwischenbilanz der Gesellschaft;

7. Bestellung von Herrn Oliver Thomas und Frau Tessa Lang zu Geschäftsführern der Deutsche Wohnen Berlin XV GmbH.

Die erschienene Person, welche alle Geschäftsanteile vertritt, fasste sodann die folgenden Beschlüsse:

#### *Erster Beschluss*

Die Alleingesellschafter beschließen, die fünfhundert (500) Geschäftsanteile der Alleingesellschafter im Nennbetrag von jeweils fünfundzwanzig Euro (EUR 25,00) in zwölftausendfünfhundert (12.500) Geschäftsanteile im Nennbetrag von jeweils einem Euro (EUR 1,00) zu teilen und Artikel 6 der Satzung der Gesellschaft entsprechend zu ändern.

#### *Zweiter Beschluss*

Die Alleingesellschafter beschließen, das Gesellschaftskapital von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,00) um zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,00) auf fünfundzwanzigtausend Euro (EUR 25.000,00), durch die Ausgabe von zwölftausendfünfhundert (12.500) neuen Geschäftsanteilen mit einem Nennbetrag von je einem Euro (EUR 1,00) zu erhöhen (die „Neuen Geschäftsanteile“).

#### *Zeichnung*

Die Neuen Geschäftsanteile wurden ordnungsgemäß wie folgt gezeichnet:

- Sechshundertfünfzig (650) Neue Geschäftsanteile mit einem Nennbetrag von je einem Euro (EUR 1,00) wurden von der AWL gezeichnet; und

- Elftausendachtundfünfzig (11.850) Neue Geschäftsanteile mit einem Nennbetrag von je einem Euro (EUR 1,00) wurden von der Larry gezeichnet.

#### *Erbringung der Einlagen auf die Neuen Geschäftsanteile*

Die Einlagen auf die Neuen Geschäftsanteile wurden aus Gesellschaftsmitteln erbracht, indem insgesamt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,00) der Kapitalrücklage (share premium and similar premiums) in Gesellschaftskapital (subscribed capital) umgewandelt wurde. Der Umstand, dass die Gesellschaft vor dem heutigen Kapitalerhöhungsbeschluss über eine Kapitalrücklage (share premium and similar premiums) in ausreichender Höhe verfügte, wurde dem hier unterzeichnenden Notar durch die dieser Urkunde beigefügte Zwischenbilanz nachgewiesen. Die Zwischenbilanz ist Bestandteil dieser Urkunde.

Aufgrund der vorausgehenden Beschlüsse, beschließen die Alleingesellschafter Artikel 6 der Satzung der Gesellschaft wie folgt neu zu fassen:

„**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt fünfundzwanzigtausend Euro (EUR 25.000,00) aufgeteilt in fünfundzwanzigtausend (25.000) Anteile zu je einem Euro (EUR 1,00).

Jeder Anteil gewährt eine Stimme bei ordentlichen und außerordentlichen Hauptversammlungen.“

#### *Dritter Beschluss*

Die Alleingesellschafter beschließen, den Unternehmensgegenstand der Gesellschaft, mit Wirkung zum Wirksamkeitsdatum, wie folgt zu ändern:

„(1) Gegenstand des Unternehmens sind der Erwerb und die Veräußerung von Grundstücken und grundstücksgleichen Rechten sowie die Bewirtschaftung, Verwaltung und Vermietung von Immobilien. Ausgenommen sind alle Geschäfte und Maßnahmen, die der Genehmigung nach § 34c der Gewerbeordnung unterliegen. Die Gesellschaft kann diesen Unternehmensgegenstand selbst oder durch Tochter- und Beteiligungsunternehmen verwirklichen.

(2) Die Gesellschaft ist zu allen mittelbaren und unmittelbaren Geschäften und Maßnahmen berechtigt, die geeignet sind, dem Gegenstand des Unternehmens zu dienen.“

#### *Vierter Beschluss*

Die Alleingesellschafter beschließen, mit Wirkung zum Wirksamkeitsdatum: (i) den Gesellschaftssitz (siège social) und den Verwaltungssitz (administration central) der Gesellschaft nach Berlin, Bundesrepublik Deutschland zu verlegen, (ii) die Gesellschaftsform der Gesellschaft in eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach deutschem Recht zu ändern und (iii) die Firma der Gesellschaft in Deutsche Wohnen Berlin XV GmbH zu ändern.

### *Fünfter Beschluss*

Die Alleingesellschafter beschließen, die Satzung der Gesellschaft, mit Wirkung zum Wirksamkeitsdatum, wie folgt neu zu fassen:

#### **§ 1. Firma und Sitz.**

- (1) Die Firma der Gesellschaft lautet:  
Deutsche Wohnen Berlin XV GmbH
- (2) Der Sitz der Gesellschaft ist Berlin.

#### **§ 2. Gegenstand des Unternehmens.**

(1) Gegenstand des Unternehmens sind der Erwerb und die Veräußerung von Grundstücken und grundstücksgleichen Rechten sowie die Bewirtschaftung, Verwaltung und Vermietung von Immobilien. Ausgenommen sind alle Geschäfte und Maßnahmen, die der Genehmigung nach § 34c der Gewerbeordnung unterliegen. Die Gesellschaft kann diesen Unternehmensgegenstand selbst oder durch Tochter- und Beteiligungsunternehmen verwirklichen.

(2) Die Gesellschaft ist zu allen mittelbaren und unmittelbaren Geschäften und Maßnahmen berechtigt, die geeignet sind, dem Gegenstand des Unternehmens zu dienen.

**§ 3. Bekanntmachungen.** Die Bekanntmachungen der Gesellschaft erfolgen nur im Bundesanzeiger.

#### **§ 4. Stammkapital.**

- (1) Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt EUR 25.000,00  
(in Worten: Euro fünfundzwanzigtausend)
- (2) Die Einlage auf das Stammkapital im Nennbetrag von insgesamt EUR 25.000,00 ist in voller Höhe durch Formwechsel der Larry II Berlin Marzahn S.à r.l. mit Sitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg (vormals eingetragen im Register der Registre de Commerce et des Sociétés, Luxemburg, unter B 164338) in die Gesellschaft erbracht.
- (3) Im Zuge des Formwechsels haben die beiden Gesellschafter der Larry II Berlin Marzahn S.à r.l. folgende Geschäftsanteile erlangt: Die AWL Properties I S.C.S. SICAV-SIF (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxemburg, Nummer B 187497) 1.300 Geschäftsanteile im Nennbetrag von je EUR 1,00 sowie die Larry II Targetco (Berlin) GmbH (Amtsgericht Berlin (Charlottenburg) HRB 145424) 23.700 Geschäftsanteile im Nennbetrag von je EUR 1,00.

#### **§ 5. Geschäftsführung.**

- (1) Die Gesellschaft hat einen oder mehrere Geschäftsführer, die durch Gesellschafterbeschluss bestellt und abberufen werden.
- (2) Mehrere Geschäftsführer sind, unbeschadet ihrer Vertretungsmacht nach außen, gemeinschaftlich zur Geschäftsführung befugt. Sie beschließen mit einfacher Mehrheit. Bei Stimmengleichheit gilt ein Antrag als abgelehnt.
- (3) Die Geschäftsführer sind verpflichtet, die Geschäfte der Gesellschaft in Übereinstimmung mit dem Gesetz, diesem Gesellschaftsvertrag in seiner jeweils gültigen Fassung sowie den Beschlüssen der Gesellschafter zu führen.
- (4) Die Gesellschafter können durch Beschluss insbesondere in Form einer Geschäftsordnung für die Geschäftsführung weitere Geschäfte, Handlungen oder Maßnahmen bestimmen, die ihrer Zustimmung bedürfen.

#### **§ 6. Vertretung.**

- (1) Ist nur ein Geschäftsführer bestellt, so vertritt er die Gesellschaft allein. Sind mehrere Geschäftsführer bestellt, so vertritt jeder Geschäftsführer die Gesellschaft in Gemeinschaft mit einem anderen Geschäftsführer oder einem Prokuristen.
- (2) Durch Gesellschafterbeschluss kann Geschäftsführern Einzelvertretungsbefugnis und Befreiung von den Beschränkungen des § 181 BGB erteilt werden. Dies gilt auch im Liquidationsfall für die Liquidatoren.

#### **§ 7. Gesellschafterversammlung, Beschlussfassung.**

(1) Die Beschlüsse der Gesellschafter werden in Gesellschafterversammlungen gefasst. Außerhalb von Gesellschafterversammlungen können sie, soweit nicht zwingendes Recht eine andere Form vorschreibt, sowohl durch Stimmabgabe in Schriftform, in elektronischer Form oder in Textform als auch durch mündliche - auch fernmündliche - Abstimmung gefasst werden, wenn alle Gesellschafter damit einverstanden sind.

Über Beschlüsse der Gesellschafter ist eine Niederschrift anzufertigen.

- (2) Gesellschafterbeschlüsse werden, soweit nicht durch zwingende gesetzliche Vorschriften oder durch Gesellschaftsvertrag etwas anderes bestimmt ist, mit einfacher Mehrheit der abgegebenen Stimmen gefasst.
- (3) Je EUR 1,00 (in Worten: ein Euro) eines Geschäftsanteils gewährt eine Stimme.
- (4) Jeder Gesellschafter kann sich in der Gesellschafterversammlung durch einen Bevollmächtigten vertreten lassen oder sich des Beistandes eines Angehörigen der rechts-, steuerberatenden oder wirtschaftsprüfenden Berufe, der gesetzlich zur Berufsverschwiegenheit verpflichtet ist, bedienen. Die Vertreter müssen sich durch eine Vollmacht in Schrift- oder Textform ausweisen.
- (5) Die Unwirksamkeit oder Anfechtbarkeit von Gesellschafterbeschlüssen kann nur innerhalb eines Monats geltend gemacht werden. Die Frist beginnt mit dem Zugang der Niederschrift des Beschlusses.

**§ 8. Geschäftsjahr.** Das Geschäftsjahr ist das Kalenderjahr.

**§ 9. Jahresabschluss, Ergebnisverwendung.**

(1) Die Geschäftsführer haben den Jahresabschluss gemäß den geltenden gesetzlichen Bestimmungen und innerhalb der gesetzlichen Fristen aufzustellen.

(2) Die Geschäftsführer haben den Gesellschaftern spätestens mit der Ladung zu der Gesellschafterversammlung, die über den Jahresabschluss und die Verwendung des Ergebnisses beschließt, den Jahresabschluss gemeinsam mit ihrem Ergebnisverwendungsvorschlag und - soweit eine Abschlussprüfung gesetzlich erforderlich und erfolgt ist - dem schriftlichen Prüfungsbericht des Abschlussprüfers vorzulegen.

(3) Die Gesellschafter haben innerhalb der gesetzlichen Fristen über die Feststellung des Jahresabschlusses und über die Verwendung des Ergebnisses zu beschließen.

**§ 10. Abtretung und Belastung von Geschäftsanteilen.**

(1) Die Abtretung von Geschäftsanteilen oder Teilen von solchen sowie die Belastung von Geschäftsanteilen bedürfen zu ihrer Wirksamkeit eines zustimmenden Gesellschafterbeschlusses. Entsprechendes gilt für die Bestellung eines Nießbrauchs sowie die Einräumung von Unterbeteiligungen, auch an Teilgeschäftsanteilen.

(2) Nicht genehmigungspflichtig sind Verfügungen über einen Geschäftsanteil oder einen Teilgeschäftsanteil zugunsten eines mit dem verfügenden Gesellschafter im Sinne der §§ 15 ff AktG verbundenen Unternehmens oder zugunsten eines Mitgesellschafter sowie Verpfändungen von Geschäftsanteilen oder Teilgeschäftsanteilen im Rahmen geschäftsüblicher Finanzierungen.

**§ 11. Dauer der Gesellschaft.** Die Dauer der Gesellschaft ist unbestimmt.

**§ 12. Schlussbestimmungen.**

(1) Die Ungültigkeit einzelner Bestimmungen des Vertrages berührt nicht seine Wirksamkeit. Anstelle der unwirksamen Bestimmungen oder zur Ausfüllung einer Lücke ist eine angemessene Regelung zu vereinbaren, die dem am nächsten kommt, was die Vertragsschließenden gewollt haben oder nach dem Sinn und Zweck des Vertrages gewollt hätten, sofern sie den Punkt bedacht hätten. Beruht die Ungültigkeit auf einer Leistungs- oder Zeitbestimmung, so tritt an ihre Stelle das gesetzlich zulässige Maß.

(2) Alle das Gesellschaftsverhältnis betreffenden Vereinbarungen sowie alle Vereinbarungen, die ein Gesellschafter mit der Gesellschaft trifft, bedürfen zu ihrer Rechtswirksamkeit der Schriftform, soweit nicht das Gesetz notarielle Beurkundung vorsieht.

*Sechster Beschluss*

Die Alleingesellschafter bestätigen die Richtigkeit der Zwischenbilanz der Gesellschaft zum 30. September 2015.

*Siebter Beschluss*

Die Alleingesellschafter beschließen, Herrn Oliver Thomas und Frau Tessa Lang zu Geschäftsführern der Deutsche Wohnen Berlin XV GmbH zu bestellen.

*Auslagen und Kosten*

Die der Gesellschaft entstandenen Kosten, Gebühren, Honorare und Auslagen werden auf Zweitausend Euro geschätzt.

Die vorliegende Urkunde wurde in Luxemburg an dem oben aufgeführten Tage unterzeichnet.

Der amtierende Notar, der der deutschen Sprache kundig ist, stellt hiermit fest, dass auf Ersuchen der erschienenen Person diese Urkunde in deutscher Sprache verfasst worden ist.

Das Vorstehende wurde der erschienenen Person, deren Name und Wohnsitz dem Notar bekannt sind, vom Notar vorgelesen und erläutert, anschließend haben diese Person und der Notar diese Urkunde eigenhändig wie folgt unterschrieben.

Gezeichnet: G. GERSTBERGER, J.J. WAGNER.

Einregistriert zu Esch/Alzette A.C., am 08. Oktober 2015. Relation: EAC/2015/23355. Erhalten fünfundsechzig Euro (75.- EUR).

*Der Einnahmer (gezeichnet): SANTIONI.*

Référence de publication: 2015173841/203.

(150192375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2015.

**The West of England Ship Owners Mutual Insurance Association (Luxembourg), Association d'Assurances Mutuelles.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 8.963.

Les comptes annuels consolidés au 20 Février 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2015.

Thierry BREVET

*General Manager / Secrétaire Général*

Référence de publication: 2015173410/14.

(150191718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

---

**Tiger Infrastructure Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 182.398.

---

*Extrait des résolutions adoptées en date du 25 septembre 2015 lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tiger Infrastructure Europe S.à r.l.*

Suite à la démission de Monsieur Nicolas MILLE de son mandat de gérant de la société, Monsieur Vishal SOOKLOLL, employé privé, né à Goodlands (Ile Maurice), le 14 juin 1975, demeurant professionnellement à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach, a été nommé gérant de catégorie B de la société avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Tiger Infrastructure Europe S.à r.l.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015173411/16.

(150191669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

---

**Travelport Services LLC, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 174.066.

---

Les comptes annuels au 30 novembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2015.

Référence de publication: 2015173415/10.

(150191817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

---

**ALSA S.A., Agence Luxembourgeoise pour la Sécurité Aérienne, Société Anonyme.**

Siège social: L-1748 Luxembourg, 4, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 146.348.

---

*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale statutaire du 04 mai 2015*

1. L'assemblée procède au renouvellement des mandats et décide de nommer comme administrateur pour un terme de cinq ans, venant à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2020:

- Monsieur Pierre JAEGER, Directeur de l'Aviation Civile, demeurant professionnellement à L-1748 Luxembourg, 4, rue Lou Hemmer;

- Madame Claude WAGENER, Conseillère de Direction 1<sup>ère</sup> classe à la Direction de l'Aviation Civile, demeurant professionnellement à L-1748 Luxembourg, 4, rue Lou Hemmer;

- Madame Michelle STEICHEN, Premier Inspecteur des finances à l'Inspection générale des Finances, demeurant professionnellement à L-1352 Luxembourg, 2, rue de la Congrégation;

- Monsieur Frank KRAUS, Conseiller de Direction à la Direction de l'Aviation Civile, demeurant professionnellement à L-1748 Luxembourg, 4, rue Lou Hemmer;

- Monsieur Claude LUJA, Ingénieur chef de division à la Direction de l'Aviation Civile, demeurant professionnellement à L-1748 Luxembourg, 4, rue Lou Hemmer.

2. L'assemblée donne mandat au réviseur d'entreprises agréé Ernst & Young S.A., dont le siège social est situé 7, rue Gabriel Lippmann à L-5365 Munsbach, pour couvrir les exercices sociaux jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2018 (exercices 2015 à 2017).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 21 octobre 2015.  
Pour extrait sincère et conforme  
*Pour le Conseil d'Administration*  
Pierre JAEGER / Fränk KRAUS

Référence de publication: 2015174192/28.

(150193580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

---

**UFG European Commercial Real Estate Fund I S.A., SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAF -  
Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 188.101.

*Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 8 septembre 2015*

*Septième résolution*

L'Assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Romain LEROY.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UFG European Commercial Real Estate Fund I S.A., SICAV-SIF  
Société Anonyme

Référence de publication: 2015173429/14.

(150192056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

---

**TDS Investor (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 28.479.600,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 118.284.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2015.

Référence de publication: 2015173419/10.

(150191820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

---

**Up Consulting S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2412 Luxembourg, 38, Rangwee.

R.C.S. Luxembourg B 160.796.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle en date du 21 octobre 2015*

Le Conseil d'Administration propose de transférer son siège social de son adresse actuelle à sa nouvelle adresse au 38 Rangwee L-2412 à Luxembourg.

La dénomination du Commissaire aux Comptes, à savoir la Fiduciaire Jean-Marc Faber & Cie Sàrl, ayant son siège au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, a changé en ACCOUNTIS S.à r.l. Dès lors, il y a lieu de procéder à la modification auprès du RCS.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme  
UP CONSULTING S.A.

Référence de publication: 2015173426/16.

(150191907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

---

**UCXA Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 57.840.

*Extrait de la résolution adoptée lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 21 septembre 2015*

Le Commissaire aux comptes, Fiduciaire Jean-Marc Faber & Cie S.à.r.l., immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B60219 ayant changé de dénomination pour devenir Accountis S.à.r.l, il y a lieu de modifier la dénomination auprès du registre du commerce et des sociétés.

De plus, l'adresse de Mr Ulrich FRANCOIS, Administrateur-Délégué, est désormais la suivante: 418, route de Longwy, L-4832 Rodange.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2015173427/15.

(150191398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

---

**United Oilfield Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R.C.S. Luxembourg B 162.301.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat d'achat de parts sociales en date du 15 octobre 2015 entre la société BRIGHT GLOBAL S.A. et la société GLOBAL ENERGY VENTURES LLC., une société de droit des États-Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Department of State: Division of Corporations sous le numéro 5139661 et ayant son siège social à Rancho Santa Fe, CA 92067 California, États-Unis d'Amérique, que BRIGHT GLOBAL SA. a cédé 125 parts sociales de la Société, à GLOBAL ENERGY VENTURES LLC avec effet au 15 octobre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 21 octobre 2015.

Référence de publication: 2015173431/16.

(150191595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

---

**Valentine S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.  
R.C.S. Luxembourg B 102.796.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire en date du 5 octobre 2015*

La nomination de Madame Angela Ninno, née le 16 mai 1971 à Policoro (Italie), demeurant professionnellement au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, intervenue lors du conseil d'administration du 17 septembre 2015 en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur Natale Capula, démissionnaire, est ratifiée.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 16 octobre 2015.

Référence de publication: 2015173437/13.

(150191673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

---

**CERE II Coinvest S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 114.203.

Les comptes annuels au 30 juin 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2015.

Référence de publication: 2015173598/10.

(150192719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2015.

---

**Valore 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 115.360.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée tenue le 06 juillet 2015.*

*Résolution:*

Le mandat du réviseur d'entreprise agréé venant à échéance, l'assemblée décide de renouveler le mandat de Ernst & Young S.A., avec siège social à 7, Rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Sydrall 2, L-5365 Munsbach, jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 06 juillet 2015.

Référence de publication: 2015173439/15.

(150191781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

---

**WorkSource Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 173.518.

—  
Veuillez noter que le siège social de l'associé unique, PineBridge New Europe Partners II, L.P., se trouve dorénavant à Intertrust Corp Services (Cayman) Ltd, 190, Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Iles Caïmans, inscrite auprès du registre des sociétés des Iles Caïmans sous le n° 17338.

Luxembourg, le 22.10.2015.

Pour avis sincère et conforme

*Pour WorkSource Investments S.à r.l.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015173450/14.

(150192008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2015.

---

**Abbeycroft Sales Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3321 Berchem, 37, Méckenheck.

R.C.S. Luxembourg B 140.268.

—  
L'an deux mil quinze, le vingt-cinq septembre.

Pardevant Maître Martine DECKER, notaire de résidence à Hesperange,

A comparu:

- La société «ABBEYCROFT SALES COMPANY LLC» une société constituée et existant sous les lois des Iles Britanniques, ayant son siège social à Grosvenor Court, Albert Road, Ramsey, Isle of Man, Iles Britanniques, immatriculée près du RC Isle of Man sous le numéro 396L,

ici représentée par Monsieur Alain Vasseur, consultant, demeurant à L-8277 Holzem, 3, Rue de Mamer, en vertu d'une procuration sous seing privé délivrée à Berchem, le 16 septembre 2015.

Laquelle procuration, après avoir été paraphées «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Laquelle comparante, par son mandataire, a exposé au notaire instrumentant:

Qu'elle est l'unique associée de la société à responsabilité limitée «Abbeycroft Sales Company S.à r.l.», ayant son siège social à L-2156 Luxembourg, 2, Millegässel, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.268, a été constituée sous la dénomination de «JETFLIGHT EXECUTIVE S.à r.l.», suivant acte reçu par le notaire Paul DECKER, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1937 du 7 août 2008, modifiée à deux reprises suivant acte reçu par le même notaire, en date du 29 octobre 2009, publié audit Mémorial C, Numéro 2371 du 4 décembre 2009, et en dernier lieu, en date du 9 septembre 2013, publié audit Mémorial C, Numéro 2936 du 21 novembre 2013.

Ensuite la comparante, représentant l'intégralité du capital social de la Société, agissant en lieu et place de l'assemblée générale extraordinaire, a par son mandataire requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions prises suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide de transférer le siège de la Société de L-2156 Luxembourg, 2, Millegässel, à L-3321 Berchem, 37, rue Méckenheck, et de modifier en conséquence la première phrase de l'article 2 des statuts comme suit:

« **Art. 2. (1<sup>ère</sup> phrase).** Le siège de la société est établi dans la Commune de Roeser.»

*Deuxième résolution*

L'associée unique décide de réécrire l'article 5 des statuts après avoir constaté l'existence d'une erreur matérielle, comme suit:

« **Art. 5.** Le capital social est fixé à deux cent mille euros (200.000,-EUR) divisé en deux mille (2.000) parts sociales de cent euros (100,-EUR) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Le montant des dépens, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élèvent approximativement à EUR 1.110,-.

Fait et passé à Hesperange, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Vasseur, M. Decker.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 05 octobre 2015. Relation: 1LAC/2015/31765. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): Paul Molling.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Hesperange, le 23 octobre 2015.

Référence de publication: 2015173495/49.

(150192806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2015.

---

**Comptoir Foncier du Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-6795 Grevenmacher, 31, rue de Wecker.

R.C.S. Luxembourg B 3.580.

Le bilan au 31.12.2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 22.10.2015.

C.Clausse

*Administrateur délégué*

Référence de publication: 2015173588/12.

(150192785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2015.

---

**Renover S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6910 Roodt-sur-Syre, 2, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 133.122.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/10/2015.

Renover S.A.

Référence de publication: 2015174009/11.

(150192626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2015.

---